l'unité

M 2805 - N° 469 - 7 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 21 mai 1982

L'Europe malade de la Grande-Bretagne

PAR CLAUDE ESTIER

ETRE ou ne pas être solidaire de la Grande-Bretagne ? Telle est la question qui a dominé tous les entretiens politico-diplomatiques européens qui se sont déroulés depuis la fin de la semaine dernière à Hambourg, à Bruxelles, à Londres et à Luxembourg.

Il y a longtemps déjà que l'Europe est malade de l'Angleterre. A chaque printemps revient comme une litanie la querelle des prix agricoles et de la contribution britannique au budget de la Communauté. Pour avoir, dans le passé, été traitée par des expédients, cette double question a pris d'année en année un caractère plus aigu qui n'est pas pour rien dans la paralysie de la C.e.e.

Dès sa prise de fonctions et ses premières rencontres avec Margaret Thatcher et Helmut Schmidt, François Mitterrand avait exprimé clairement sa volonté de provoquer une relance communautaire. Le souci qu'il manifestait en même temps, contrairement à son prédécesseur, de rétablir l'équilibre dans les relations de Paris avec Londres et Bonn devait contribuer à cette relance vers laquelle le premiers pas étaient accomplis.

Survint la crise des Malouines. Quelle qu'ait été l'erreur d'appréciation commise par le gouvernement britannique en ne traitant pas, avant qu'elle n'explose, cette question que l'Argentine posait depuis fort longtemps, la France, comme les autres pays de la Communauté, affirma sans hésiter sa solidarité avec la Grande-Bretagne, victime d'une agression. De la part du gouvernement français, unanime sur ce point comme vient de le rappeler Charles Fiterman en coupant court à certaines interprétations de « l'Humanité », il ne s'agissait pas d'une prise de position sur le problème de la souveraineté sur les Malouines mais du désir de voir le conflit réglé par la négociation, conformément à la résolution 502 des Nations unies, à partir d'une évacuation des îles par les troupes argentines. Depuis plusieurs semaines, la négociation se poursuit, sous des formes diverses, mais la guerre aussi, chaque jour plus lourde de menaces.

Fidèle à la parole donnée, François Mitterrand a confirmé lundi à Margaret Thatcher la solidarité française. Celle de l'Allemagne fédérale est également intacte. Mais des craquements se sont fait sentir dans le bloc communautaire, notamment de la part de l'Italie, de l'Irlande et du Danemark, qui n'ont permis de prolonger que de huit jours les mesures de boycott contre l'Argentine.

C'est un avertissement pour Londres où l'on doit comprendre que l'Europe n'est pas disposée à se laisser entraîner, fût-ce indirectement, dans une guerre qui met en jeu, certes, des considérations d'amour-propre national parfaitement compréhensibles, mais qui n'en est pas moins absurde.

Même si les deux questions ne sont pas vraiment liées — et François Mitterrand a tenu à le souligner à Londres même —, l'intransigeance de Margaret Thatcher sur les différends proprement communautaires n'arrange rien. La règle de l'unanimité est, certes, un principe fondamental du fonctionnement de la C.e.e., mais elle ne saurait permettre à l'un des dix pays membres, quel qu'il soit, de bloquer indéfiniment les mécanismes acceptés par les neuf autres. Le retard pris cette année dans la fixation officielle des prix agricoles a déjà des conséquences graves pour bon nombre de paysans français. Leur sort a au moins autant d'intérêt que celui de quelques arpents de terre perdus au sud du Pacifique !

Il faut ajouter qu'à quelques semaines de la réunion à Versailles du « sommet » des pays industrialisés à laquelle la France attache une légitime importance, l'affaire des Malouines empoisonne malencontreusement l'atmosphère internationale. La solidarité française avec la Grande-Bretagne est aussi une façon de l'encourager à trouver au plus vite une solution négociée.



Margaret Thatcher avec François Mitterrand et Pierre Mauroy, lundi dernier. A.f.p.



Francis Pym et Claude Cheysson, à Luxembourg.



Edith Cresson à Bruxelles.

CHIMIE

Remède de cheval pour industrie malade

(page 2)

ELECTRONIQUE

Une troisième place mondiale pour la France ?

(page 3)

DROITS DES TRAVAILLEURS

Après 1936, 1945, 1968... mai 1982

(page 4)

Politique française en Afrique: la fin du bricolage et de l'esbrouffe

(page 8)

CINEMA

Des Américains pas tranquilles du tout

(page 14)

CHANGEMENT

Un musée vraiment nouveau

(page 16)

En raison du jour férié de l'Ascension, ce numéro de l'Unité daté du vendredi 21 mai a été « bouclé » avec 24 heures d'avance.

CHIMIE

Remède de cheval pour industrie malade

Le gouvernement, qui veut sauver une industrie en déroute, met en œuvre un plan de restructuration dont la pierre angulaire est la chimie fine

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

DOUZE milliards de pertes accumulées en sept ans : sans pour autant vivre le drame de la sidérurgie, l'industrie chimique française est bien prête de se noyer. Eponger les pertes, investir, réorganiser, définir une stratégie : l'Etat actionnaire a du pain sur la planche, s'il veut sauver cette branche avant que la maladie ne l'emporte. Comme les socialistes n'ont cessé de le répéter, nationaliser n'était pas un acte symbolique puisqu'il permettait de doter l'Etat d'un outil indispensable à la mise en œuvre d'une politique industrielle digne de ce nom. Le plan de restructuration de la chimie présenté la semaine dernière en apporte la première démonstration.

Trop hexagonale, trop disséminée, émiettée entre de trop nombreux groupes et de trop nombreuses usines, la chimie française risque de ne pouvoir conserver sa place face à ses concurrents européens et mondiaux. Depuis une dizaine d'années, sa situation a empiré. Dans un contexte de crise internationale aggravée par les coûts croissants de ses matières premières, la faiblesse de ses investissements et les luttes fratricides qui l'ont déchirée n'ont rien arrangé : à l'absence de stratégie et aux déséquilibres de l'appareil de production, les entreprises ont ajouté une concurrence déraisonnable sur les prix. Si bien qu'aujourd'hui l'Etat, qui contrôle 70 % de la chimie lourde et 20 % de la chimie fine, se doit d'imposer une réforme de structure.



Sygma

Un exemple de chimie fine : la pharmacie.



Une usine de Rhône-Poulenc, lors d'un conflit.

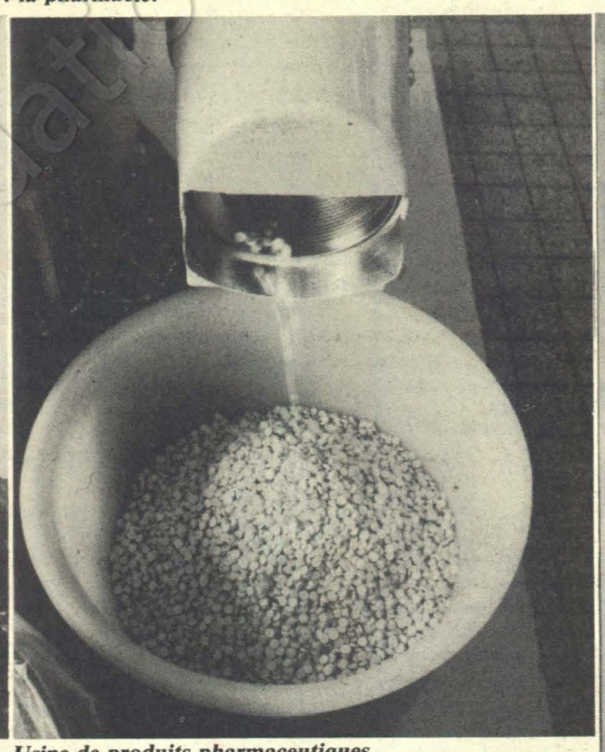

Usine de produits pharmaceutiques.

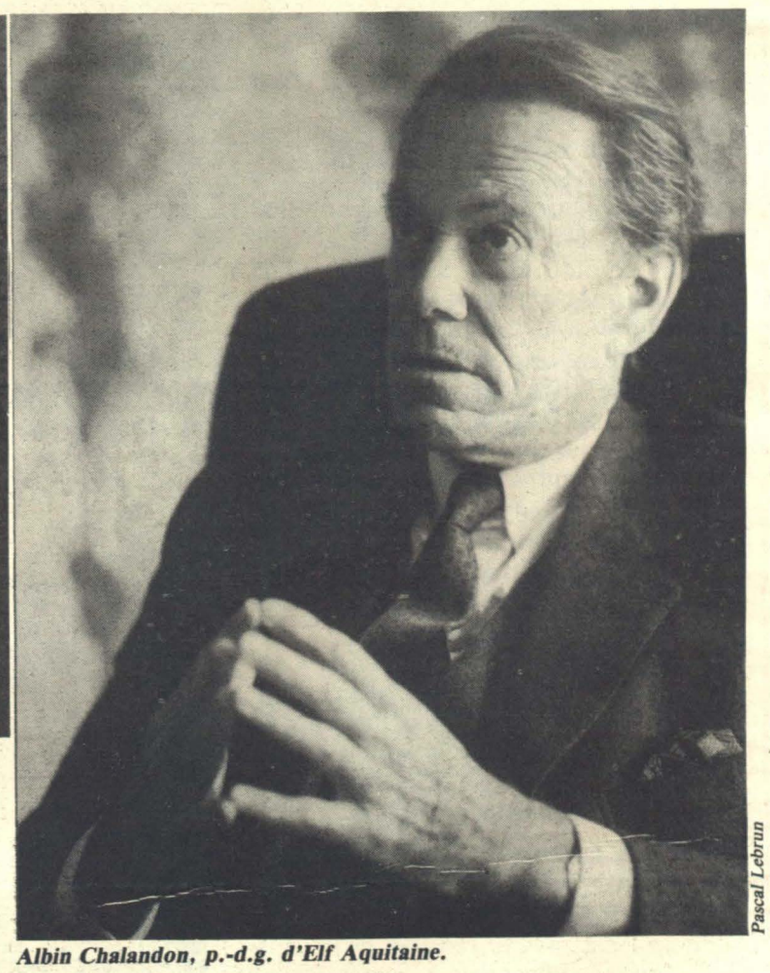

Pascal Lebrun

Albin Chalandon, p.-d.g. d'Elf Aquitaine.

L'industrie chimique française emploie 320 000 personnes et, avec 158 milliards de chiffre d'affaires, se trouve au cinquième rang mondial, derrière les Etats-Unis, le Japon, la R.f.a. et le Royaume-Uni. Deux groupes seulement affichent des chiffres d'affaires supérieurs à dix milliards de francs : Rhône-Poulenc (35,9 milliards) et C.d.f.-Chimie (11,85 milliards) alors que trois groupes allemands surclassent, et de loin, le premier français : Hoechst, Bayer et Basf avec, respectivement, des chiffres d'affaires de 68, 67 et 56 milliards de francs. Structure d'autant plus insuffisante que très peu de petites entreprises se sont développées ; elles ont progressivement disparu ou ont été rachetées par des groupes étrangers.

La chimie française bénéficie bien sûr de quelques atouts — une chimie de base bien développée, une recherche d'excellente qualité et des exportations supérieures aux importations — mais souffre de plus de faiblesses encore. D'abord son sous-investissement, puisqu'elle n'y consacre qu'à peine plus de 4 % de son chiffre d'affaires (7,9 % aux Etats-Unis, 6,4 % en R.f.a. et même 6 % en Italie). Ensuite, la dispersion de ses moyens de production (cent vingt-deux usines alors que l'industrie allemande, avec un chiffre d'affaires de 60 % supérieur, n'en compte que quatre-vingt-trois). Enfin, sa chimie fine — pharmacie, cosmétiques, fibres polyester, « terres rares » et autres matériaux entrant dans la composition de différents systèmes de communication et en électronique — est encore faible par rapport aux pays industriels comparables.

C'est pourtant ce secteur qui offre le plus fort potentiel de développement dans l'avenir, car il y entre moins de ces matières premières dont nous ne disposons pas, gaz et pétrole surtout — et plus de matière grise, donc de valeur ajoutée. Lui seul permettrait de préparer la reconversion de la pétrochimie pour laquelle les pays producteurs de pétrole sont mieux placés et dont, compte tenu du marché international et du prix de l'énergie, peu d'emplois peuvent être attendus, pour ne pas dire moins.

C'est donc vers la chimie fine que le gouvernement entend faire porter un effort particulier au cours des prochaines années. Mais son choix industriel principal consiste à mettre en avant quelques produits seulement, pour ne pas disperser ses forces et atteindre ainsi un niveau compétitif sur le marché mondial.

C'est également dans le but de se placer sur le plan international qu'a été organisé le regroupement des six principales entreprises chimiques. Pour se doter d'une structure capable de concurrencer nos voisins mais également pour faire taire les luttes intestines qui ont largement contribué à la situation catastrophique à laquelle nous sommes confrontés.

Le premier souci du ministère de l'Industrie aura donc été de faire se rencontrer des gens qui ne se parlaient jamais. Ses services ont consulté évidemment les chefs d'entreprise mais aussi les cadres et les syndicats, sources d'informations non négligeables compte tenu du secret dont ses groupes avaient pris l'habitude de s'entourer.

Dans ce contexte, la réorganisation du secteur n'était pas une mince affaire et le plan du ministère a d'autant plus de mérite qu'il parvient sans trop de casse à créer les bases d'un consensus. Il s'agissait avant tout pour lui de trouver une place au secteur chimie de P.c.u.k. que l'entreprise souhaitait de toute façon abandonner. Le faire complètement éclater aurait été absurde puisqu'il possédait une structure et une équipe soudée. Les syndicats, en particulier, s'opposaient à cette idée. Une solution avec Erap a d'abord été cherchée mais on lui a préféré celle d'Elf-Aquitaine, déjà présent sur la chimie par l'intermédiaire de participations dans Ato-Chimie et Chloe et par la Sanofi, entreprise pharmaceutique qui a récemment racheté Clin-Midy. Elf-Aquitaine avait également l'avantage de bénéficier d'une structure financière solide, capable d'assumer P.c.u.k. sans risque de troubler son rôle de producteur d'énergie.

Enfin, son rachat de Texas Gulf, grande productrice de phosphates, lui donnait un atout majeur. Elf-Aquitaine va donc prendre le contrôle d'Ato-Chimie, dont elle partageait le capital pour moitié avec Total, et celui de P.c.u.k., ce qui lui permet d'accéder au quatrième rang mondial des entreprises travaillant dans la chimie du chlore tout en constituant un groupe capable de se mesurer à ses concurrents allemands.

Le second pôle créé en chimie lourde sera C.d.f.-Chimie, qui, allié à l'Entreprise minière et chimique qui exploite les potasses d'Alsace, formera un groupe plus spécifiquement « minéral ». Secteur où les problèmes sont moins lourds qu'en pétrochimie et les potentiels de rentabilité appréciables. En chimie fine, c'est Rhône-Poulenc qui tendra à regrouper les activités.

Quelques points restent cependant en suspens. Le secteur « encre d'imprimerie » de P.c.u.k. qui intéresse C.d.f. et, surtout, celui des colorants, secteur ruineux qui ne semble pas avoir trouvé preneur au plan national puisqu'une solution européenne est recherchée.

Reste le secteur des engrais, qui traverse une crise grave depuis la première flambée des prix pétroliers et des autres matières premières, importées pour la plupart. Ainsi, la consommation d'engrais n'a pas encore retrouvé son niveau de 1973 et, surtout, les importations en provenance de pays mieux pourvus en matières premières, donc plus concurrentiels, ont subi une hausse spectaculaire. L'objectif sera d'abord de moderniser un appareil de production qui a manqué d'investissement en raison d'une situation financière difficile et d'améliorer des circuits de distribution particulièrement mal adaptés en les regroupant sur deux pôles, de façon à maintenir la concurrence et à ne pas effaroucher les agriculteurs, tentés de s'approvisionner à l'étranger dans l'espoir de faire baisser les prix. Mais les modalités exactes de ce regroupement n'ont pas encore été arrêtées. Le ministère, avant d'intervenir, souhaiterait voir se dégager une solution issue de la profession elle-même.

Nous avons maintenant besoin de temps, pour convaincre tout le monde, s'assurer de la coopération maximale, dit-on au ministère. Et besoin de moyens de financement aussi, bien sûr. Car ce plan de restructuration ne serait rien s'il n'était accompagné des mesures financières indispensables, si le gouvernement n'avait assuré qu'il assumerait son rôle d'actionnaire. Il est d'ores et déjà acquis que neuf milliards vont être dégagés cette année pour l'industrie nationalisée. L'Etat en apportera directement trois et les six autres seront disponibles grâce aux banques, sous forme de dotations, de prêts participatifs ou de transformations de créances. La répartition de ces neuf milliards n'est pas encore arrêtée. Elle devra d'abord répondre à la première urgence, la sidérurgie, puis satisfaire aux demandes les plus pressantes de la chimie et de l'électronique.

Pour être en mesure de remplir au mieux ses obligations d'actionnaire, l'Etat a demandé aux cinq grands groupes nationalisés de présenter des plans de développement pluriannuels. Le ministère les accompagnera pendant l'été dans cette phase de préparation. Les premiers choix interviendront donc à la rentrée de septembre, parallèlement aux discussions sur le budget 1983. Le problème étant de ne pas se contenter de couvrir les pertes mais aussi de relancer l'investissement. Et donc l'économie. ●

ELECTRONIQUE

Une troisième place mondiale pour la France ?

Garder la maîtrise économique de la filière électronique et permettre à ce secteur de créer plusieurs dizaines de milliers d'emplois : tel est l'un des principaux enjeux du redressement de l'électronique

PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

CRÉÉE à l'initiative de Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Recherche et de la Technologie, la mission « filière électronique », présidée par Abel Farnoux, vient de sortir un volumineux rapport qui dresse le bilan et formule une série de propositions. A partir d'un constat d'évidence : l'électronique s'est insinuée partout. Du circuit intégré au récepteur de télévision, du scanner au missile, du téléphone à la machine à écrire, de l'ordinateur à l'automobile, de la machine à laver au satellite, aucun secteur économique n'y échappe... « L'électronique, c'est aussi vital pour l'économie de demain que le charbon ou l'acier l'étaient pour l'industrie d'hier », affirme Jean-Claude Hirel, directeur de la Dieli — Direction des industries électroniques et de l'informatique au ministère de l'Industrie.

Mais le bilan de ce secteur éminemment stratégique est inquiétant. Certes, la production de la filière électronique s'est élevée à 95 milliards de francs en 1981. Mais, le déficit de la balance commerciale a doublé en un an et atteint 5 milliards de francs. Cela signifie que, dans ce secteur, la France importe de l'étranger davantage qu'elle n'exporte. La filière est, en effet, composée d'une dizaine de secteurs distincts mais très interdépendants. Si l'on examine les résultats de la balance commerciale, secteur par secteur, l'industrie française n'est bénéficiaire que dans trois domaines : le matériel d'équipement civil et militaire, les télécommunications et l'industrie spatiale. Tout le reste est déficitaire, en particulier le matériel grand public (télévision, hi-fi, etc.), la bureautique, l'industrie des composants, les logiciels (c'est-à-dire les programmes conçus pour les ordinateurs).

L'exemple de l'électronique grand public est éloquent : la production française s'élève à 5,4 milliards de francs mais le déficit de la balance commerciale atteint 5,9 milliards de francs... Ainsi, lorsque l'on relance la consommation des ménages, cela se traduit (aussi) par une aggravation de ce déficit sous la forme de téléviseurs ou d'appareils photo importés du Japon... De même, l'inexistence d'une industrie française de la bureautique nous coûte cher : « C'est un marché extrêmement porteur qui augmente de 20 % par an en France, indique Jean-Claude Hirel. Or, nous devons importer toutes les machines de traitement de textes. Et nous ne fabriquons même pas de machines à écrire ou à photocopier qui sont pourtant de technologie très simple. C'est un abandon invraisemblable ! »

Et, faute d'avoir une industrie grand public, nous n'avons pas, non plus, d'industrie des composants électroniques (880 millions de francs de déficit sur les composants). Pour être compétitifs face au Japon ou aux Etats-Unis, les fabricants de composants ont, en effet, besoin de s'appuyer sur un marché intérieur important de matériel grand public... C'est un exemple de l'interdépendance des différents secteurs de l'électronique. « La filière de l'électronique est un tout et ne peut être traitée que globalement », souligne le rapport Farnoux. Il s'agit donc de rompre avec la tactique du saupoudrage des crédits d'Etat et des plans sectoriels : le plan informatique a été lancé en 1967 par le général de Gaulle sans que l'on pense à prévoir une industrie des composants — oubli fâcheux dont on n'a pas fini de payer les conséquences... A la mission « filière électronique », au ministère de l'Industrie, comme au ministère de la Recherche, tout le monde est donc d'accord : il y a urgence à redresser la situation. Si l'on ne fait rien pour corriger les tendances à la dégradation, les spécialistes prévoient un déficit de 11 milliards de francs de la balance commerciale en 1986 (soit plus du double du déficit actuel). Et l'on perdra 10 000 emplois sur un secteur qui pourrait en créer à lui seul 80 000 d'ici à 1986. Sans compter les emplois qui pourraient être créés en amont (les fournisseurs de l'électronique) et en aval (tous les secteurs de l'économie où l'emploi de l'électronique peut se traduire par des gains de compétitivité).

« Nous disposons d'énormes richesses »

« La crise économique mondiale se traduit par des milliers d'emplois perdus dans les secteurs traditionnels comme le textile ou la sidérurgie, explique Gérard Compain, l'un des membres de la mission « filière électronique ». Et si nous ne redressons pas la barre, on risque d'en perdre aussi dans l'électronique, secteur de pointe dont le marché mondial ne cesse de se développer... »

Déjà la France a un sérieux retard sur le Japon et les Etats-Unis mais aussi sur la R.f.a. et la Grande-Bretagne. Or, l'industrie française peut espérer — si on lui en donne les moyens — la troisième place mondiale... Dans cette perspective, la recherche joue bien sûr un rôle fondamental : le rapport Farnoux propose de porter les crédits de recherche de 12 milliards de francs en 1980 à 20 milliards en 1986 (en francs constants). Encore faudra-t-il organiser une bonne collaboration entre laboratoires d'études et entreprises. « Nous disposons d'énormes richesses dans nos laboratoires, affirme Gérard Compain, mais nous nous sommes souvent révélés incapables de les faire passer au stade industriel... » Pour remédier à ce cloisonnement, le rapport Farnoux a dressé une liste de quatorze projets nationaux, qui devraient associer chercheurs et industriels. Jean-Pierre Chevènement a d'ores et déjà donné son aval à ces projets. Et à la direction des industries électroniques, on planche fièvreusement sur la préparation d'un programme d'action « filière électronique », qui devrait être soumis au gouvernement à la mi-juin, et constitue en quelque sorte le deuxième volet du rapport Farnoux. « L'enjeu économique, c'est la troisième place mondiale, explique Jean-Claude Hirel, le directeur de la Dieli. Pour y parvenir, nous disposons d'atouts importants. D'abord tous les ministères concernés travaillent en symbiose et c'est une novation... Ensuite, l'extension du secteur nationalisé nous donne prise sur les principaux pôles industriels de l'électronique : CII-HB, Thomson, la C.g.e., Matra. En concertation avec ces groupes, nous pouvons définir une stratégie industrielle globale. Avant, les gouvernements précédents distribuaient les subventions à trois ou quatre industriels concurrents et disaient : que le meilleur gagne... Ces groupes se faisaient une concurrence féroce sur notre marché intérieur... et se retrouvaient en mauvaise position sur les marchés étrangers. Maintenant, l'Etat, actionnaire unique, va concentrer les crédits sur celui qui, après analyse, aura été jugé le mieux apte à gagner... »

Un enjeu économique et culturel

Mais, dans l'hypothèse d'une réussite économique de ce secteur, il faudra prévoir un programme de formation professionnelle à grande échelle — sinon, il manquerait environ 500 000 emplois qualifiés — du chercheur à l'ouvrier qualifié — d'ici à 1990...

Si l'enjeu économique du pari électronique est évident, son enjeu culturel et politique n'est pas moins important : faute d'avoir la maîtrise technologique de ce secteur, la France dépendra, y compris au plan des décisions économiques et politiques, des banques de données américaines. Déjà, les chercheurs français de l'Institut de la recherche médicale doivent recourir à la base « Medline » de Washington : nos propres données médicales sont envoyées et codées aux Etats-Unis — une partie de notre mémoire et de notre capacité scientifique est d'ores et déjà sous contrôle étranger... Il en est de même pour les données statistiques de l'O.c.d.e. indispensables pour définir notre propre planification économique ! Il serait politiquement très grave de se résigner à cette dépendance. ●



DROITS DES TRAVAILLEURS

Après 1936, 1945, 1968... mai 1982

Les droits des travailleurs tels qu'ils existent aujourd'hui ont tous été conquis lorsque le mouvement ouvrier a pu les imposer, soit parce que la gauche exerçait le pouvoir politique, soit lors d'un grand mouvement social. C'est ainsi que sont nés les délégués du personnel en 1936, le comité d'entreprise en 1945, la section syndicale d'entreprise en 1968

La discussion des articles des projets de loi Auroux sur les nouveaux droits des travailleurs se poursuit à l'Assemblée nationale où l'opposition accumule les amendements pour tenter de retarder l'adoption de textes contre lesquels le patronat mène une campagne acharnée. Nous avons publié la semaine dernière, à l'ouverture du débat, le point de vue du ministre du Travail. Voici celui de Michel Coffineau, rapporteur de l'un des quatre projets de loi.

PAR MICHEL COFFINEAU

NUL ne s'étonnera de cette situation, car il a bien fallu constater tout au cours du XIXe siècle que la bourgeoisie, en développant la démocratie dans les institutions républicaines pour combattre la sclérose du régime royaliste et développer les rapports marchands, a réintroduit au sein de ses entreprises le pouvoir absolu qu'elle avait combattu auparavant. Son acquis culturel et son pouvoir économique lui permettaient ainsi d'assurer sa prééminence ; pas question de partager avec la classe ouvrière.

Il a fallu des décennies de luttes, souvent sanglantes, pour que le syndicat ait le droit de cité en 1884, à l'extérieur de l'entreprise. C'est seulement 84 ans après, en 1968, qu'il est reconnu à l'intérieur. La société a changé depuis un siècle. L'accroissement des richesses et leur répartition, le niveau général de la formation ont modifié la manière dont s'exercent les rapports de pouvoir dans l'entreprise, mais pas le fond. Le déchaînement, ces derniers jours, des porte-parole de la droite et des chefs d'entreprise contre les projets de lois sur les droits des travailleurs l'illustre parfaitement.

La longue période de pouvoir de la droite sous la Ve République n'a, bien entendu, permis aucune progression des droits collectifs ; car s'il est vrai que le droit à la formation (l'un des droits individuels importants) fut marqué par une progression négociée avec les syndicats, les seuls autres domaines d'avancées « par le mouvement gaulliste » ont été ceux de la « participation » et de « l'intéressement ». Or, en fait, le premier est resté au niveau de l'intention, et, si le second est entré partiellement en application, ils avaient, en réalité, la fonction idéologique précise de détourner l'attention des travailleurs de la filiation de leur combat historique : obtenir des droits nouveaux réels et collectifs pour changer les rapports sociaux dans l'entreprise.

La période la plus récente, marquée par le règne giscardien, a vu un fantastique développement de la précarisation du contrat de travail individuel, objet de surexploitation du salarié, lui-même coupé, par cette précarisation, du combat collectif. La concentration du capital et l'adaptation à la stratégie impérialiste nécessitaient cela, en englobant cette volonté de développer une société duale profondément inégalitaire.

En mai 1982, les droits nouveaux pour les travailleurs ont une importance considérable pour le développement de notre politique. Certes, les quatre projets de lois présentés par le gouvernement ne résument pas la totalité des améliorations nécessaires. Déjà les ordonnances se sont attaquées au contrat de travail individuel : contrat de travail à durée indéterminée considérée comme la norme, organisation du travail partiel, codification du travail temporaire.

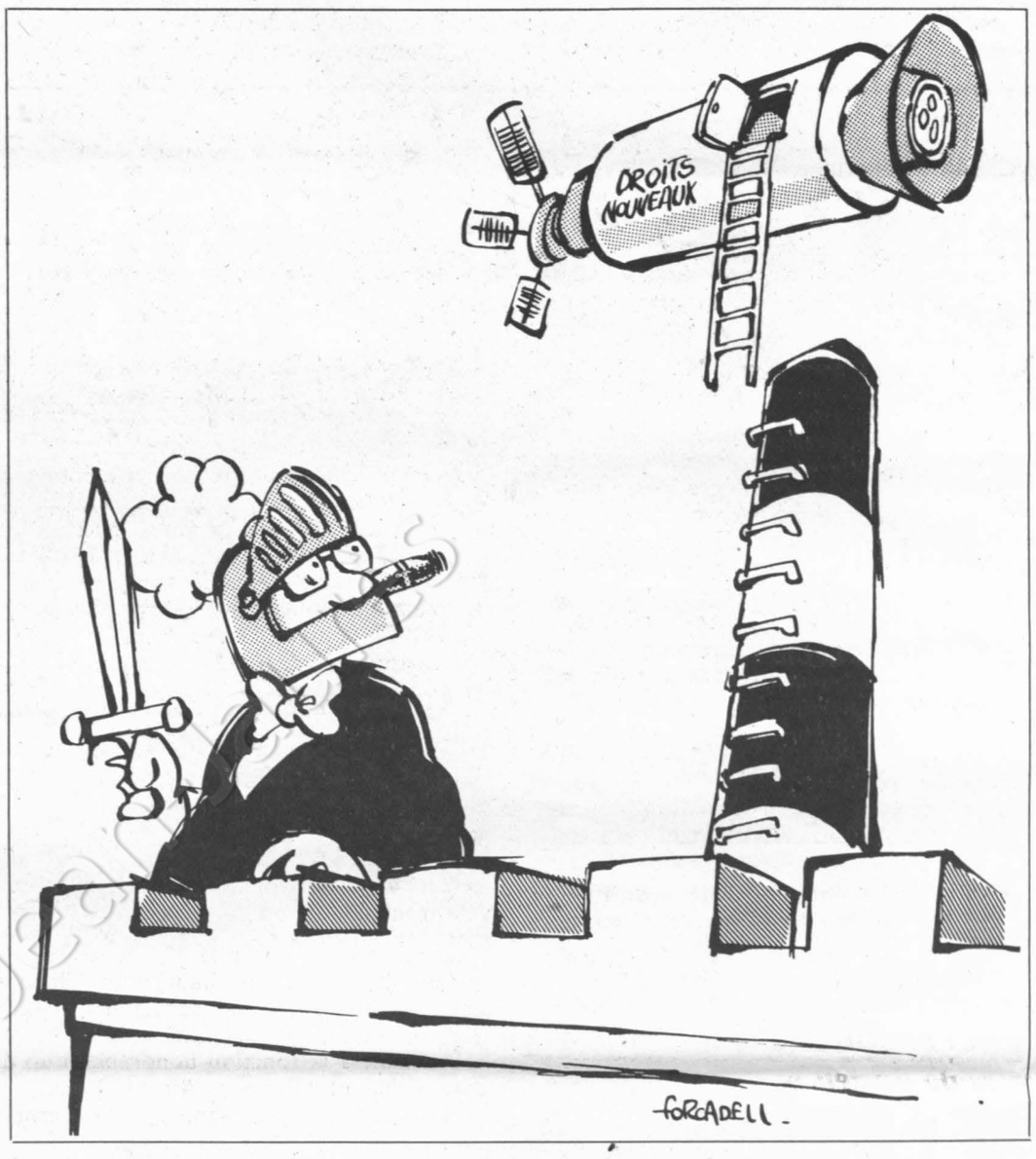

De plus, l'amélioration d'autres droits fait l'objet de travaux de préparation en vue de textes ultérieurs : le droit de grève, le droit à la formation, des droits plus égalitaires pour les travailleuses, le droit à un salaire minimal décent à travers une refonte du Smic, sans oublier l'important problème du licenciement et du traitement des entreprises en difficultés. Par ailleurs, pour les entreprises publiques, le projet de loi en préparation affirmera une dimension supplémentaire par l'accès des représentants salariés à la gestion dans la perspective de l'autogestion.

Les quatre textes en discussion depuis jeudi dernier à l'Assemblée nationale, amendés substantiellement par la Commission des affaires sociales, se caractérisent par une série de mesures dont le total va marquer d'une grande avancée les droits des travailleurs en ce mois de mai 1982.

Avoir accès aux sources d'information

Le syndicat voit ses moyens renforcés. Le délégué syndical pourra circuler plus librement, sera mieux protégé ; le nombre de délégués est augmenté dans les grandes entreprises ; la section aura un crédit d'heures global pour la négociation. Des représentants syndicaux extérieurs pourront, sans contrainte, pénétrer dans celles-ci. La section sera reconnue dans toutes les entreprises et ps seulement dans celles de plus de cinquante salariés.

Certes, il faudrait augmenter un peu plus les moyens de la section syndicale d'entreprise et garantir à chaque salarié, périodiquement, une heure de son temps de travail pour assister à une région syndicale. Mais cela ne peut se faire aujourd'hui, alors que le gouvernement a promis aux chefs d'entreprise de ne pas augmenter leurs charges pendant quelques mois en vue de les inciter à investir et à créer des emplois. Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a décidé de préparer une proposition de loi dans ce sens pour la mettre en application dès que la conjoncture le permettra. Une innovation importante pour les salariés des entreprises de moins de 11 salariés :

EMPRUNT
1982
CHARBONNAGES
DE FRANCE
16,90 %
Obligations
de 5 000 Francs
émises
et
remboursables
au pair
amortissement en
10 annuités
par tirages au sort ou
par rachats en bourse
TAUX
DE RENDEMENT
ACTUARIEL BRUT
16,86 %
GROUPE CdF

des dispositions sont prises pour qu'un regroupement permette la désignation de représentants du personnel interentreprise. C'est ainsi un droit qui franchit les portes de plus d'un million d'entreprises jusqu'alors interdites.

La fonction de « contrôle économique » du comité d'entreprise est considérablement renforcée. Cette institution doit être dégagée des liens de subordination qui lui sont imposés vis-à-vis du chef d'entreprise. C'est pourquoi le projet amendé par la Commission des affaires sociales affirme le principe de l'accès aux sources d'informations nécessaires et à sa capacité d'initiative, y compris par le recours à différents experts. Un financement spécifique est prévu pour cela. Les stratégies financières, industrielles, économiques des « groupes » éloignent très souvent le lieu de décision patronale pour permettre aux représentants des salariés de « peser valablement » ; un comité de groupe, émanation des comités d'entreprise constituant le groupe, est créé. Autre institution importante, le Comité d'hygiène et de sécurité fait l'objet d'un texte spécifique. Outre le regroupement avec la Commission des conditions de travail, ce nouveau C.h.s.c.t. aura la décision souveraine de l'organisation de ses missions. En application d'une des promesses du candidat François Mitterrand, le C.h.s.c.t. pourra décider de l'arrêt du travail, ou des installations, en cas de danger. C'est une décision d'une grande importance et qui répond au besoin de sécurité fortement ressenti dans de nombreuses entreprises.

Exclues autrefois, les entreprises de transports sont intégrées dans la loi commune sur les C.h.s.c.t. Les industries du bâtiment, qui font par ailleurs l'objet de dispositions spécifiques, sont également couvertes par cette loi obligatoirement pour toute entreprise de plus de 300 salariés, par décision de l'inspecteur du travail dans les autres.

La négociation est traitée dans un autre projet de loi dont le texte marque une volonté de faire de la négociation le point fort de l'amélioration des situations sociales. Cela signifie que les conventions collectives devront, dans un délai rapproché, couvrir tous les travailleurs et toutes les situations, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Une nouvelle « règle du jeu »

Mais l'innovation importante consiste à obliger à une négociation annuelle minimale dans l'entreprise sur les salaires, la durée et les conditions de travail. Cela sera obligatoire dans toutes les entreprises (la Commission des affaires sociales ayant enlevé le seuil de 50 par amendement) pourvu qu'une section syndicale existe pour cette négociation. La bataille que mène le C.n.p.f. contre cette disposition montre bien une volonté de refuser de discuter des problèmes réels, là où ils se posent. Le texte actuellement en discussion exprime la volonté de développer le droit d'expression directe des travailleurs. Disposition très importante qui met en valeur la connaissance, le savoir-faire de chaque travailleuse et chaque travailleur, mais comporte le danger d'une récupération (déjà amorcée) de cette aspiration au seul profit des chefs d'entreprise. Ces derniers, notamment par le développement des « cercles de qualité », voudraient l'exclusivité de la filiation, encadrement-maîtrise-salariés d'exécution, en excluant totalement le syndicat et les élus des salariés. On voit tout à fait le manœuvre qu'il convient de combattre avec vigueur. C'est pourquoi le texte prévoit une négociation obligatoire entre le chef d'entreprise et les syndicats dans les entreprises de plus de 200 salariés sur l'organisation de ce droit d'expression ; une sorte de « règle du jeu ». Dans les autres, plus petites, à défaut de négociation, le comité d'entreprise ou les délégués du personnel devront être consultés.

Dans le même projet de loi, le règlement intérieur est codifié pour être strictement limité et contrôlé. Il est préférable en effet pour les salariés d'avoir un règlement intérieur précis et limité, que son absence qui serait source d'un plus grand arbitraire patronal. Cet arbitraire est, par ailleurs, combattu par l'organisation du droit disciplinaire et l'information obligatoire du salarié, accompagné d'un délégué, avant toute sanction.

Au total, il s'agit donc d'une série de mesures de très grande portée qui se traduisent dans de profondes modifications du Code du travail mais vaudront surtout par l'usage qu'en feront les travailleurs eux-mêmes et leurs organisations syndicales. Ces droits nouveaux ont, bien entendu, des limites : d'abord celle d'une volonté de ne pas développer la cogestion ou la codécision et de laisser l'unicité de pouvoir au chef d'entreprise, ensuite celle d'un point d'équilibre par rapport à la réalité économique, politique, ce qui a amené notamment le gouvernement, le groupe socialiste et le parti à renoncer aujourd'hui à reconnaître officiellement un droit d'expression politique dans l'entreprise privée.

Dans les semaines à venir, la droite politique et les patrons vont continuer à crier très fort au grignotage du pouvoir du chef d'entreprise mais aussi en nous accusant de vouloir saboter l'économique et déstabiliser l'entreprise, *ce qui est totalement faux, car le meilleur gage d'efficacité d'une entreprise n'est-il pas la satisfaction de ceux qui assurent son fonctionnement et sa production, c'est-à-dire les salariés ?* Les salariés sont attachés à leur outil de travail et à la prospérité de leur entreprise. Ils l'ont souvent démontré dans leur lutte.

L'extension de la démocratie dans l'entreprise ne va pas tuer celle-ci comme la droite veut le faire croire. C'est, au contraire, une des conditions du redressement économique. L'efficacité de l'entreprise a tout à gagner des relations sociales fondées sur des droits collectifs et démocratiques. Mai 1982 restera une date historique dans l'avancée des droits nouveaux pour les travailleurs. ●

La chronique de Max Gallo

Eternel recommencement ?

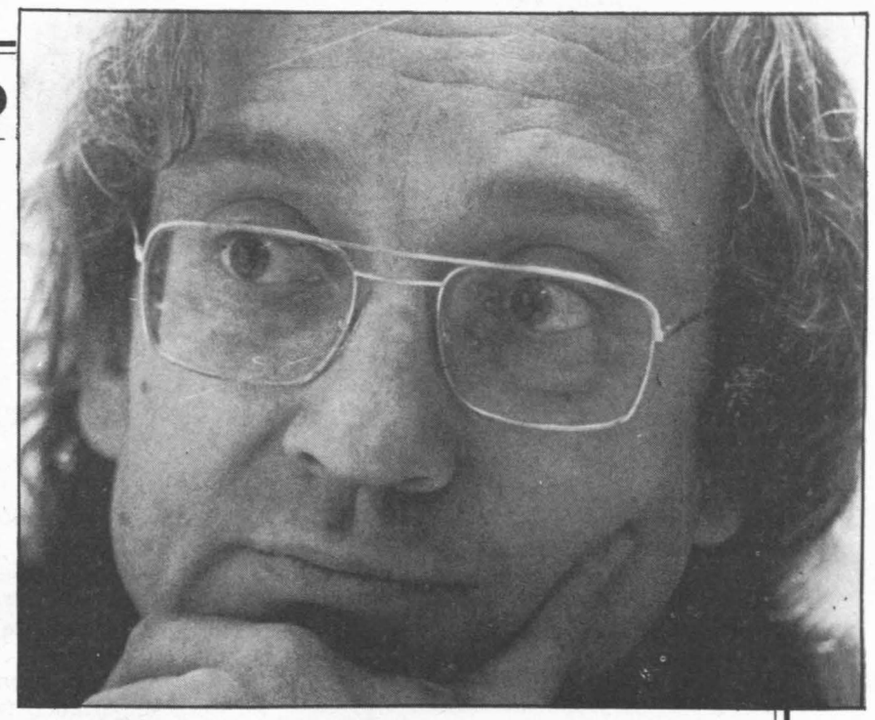

Quel est le rapport entre la présence d'un capitaine Astiz en poste à Paris sous Giscard et les droits des travailleurs ? La droite ne saisit pas, même intuitivement, que la dignité de l'homme est un tout

AINSI, nous avons peut-être côtoyé dans une rue de Paris le capitaine Astiz, puisque, d'après certaines informations, ce bourreau argentin aurait occupé le poste d'attaché naval à Paris, chargé de la propagande, en 1978.

Ainsi, le gouvernement français de l'époque aurait donné son agrément à cette nomination et toléré que l'homme, qui, en décembre 1977, a organisé l'enlèvement de deux religieuses françaises et de treize parents de disparus réunis en l'église de Santa Cruz de Buenos Aires, séjourne dans notre pays.

Ainsi ce bourreau, l'un des tortionnaires les plus sadiques de la prison de l'Ecole de mécanique de la marine de Buenos Aires (4 700 disparus, dit-on), a pu, avec un sentiment d'impunité, sa morgue d'intouchable, participer à la vie mondaine de Paris. Sans doute l'a-t-on croisé dans l'une des réceptions officielles, une coupe de champagne à la main, élégant dans son uniforme.

Je voudrais qu'on imagine, si faire se peut, cet homme qui — toujours si les informations sont confirmées et tout l'annonce — a lui-même torturé, violé — qu'est devenue la jeune Suédoise Dagmar Hagelin, enlevée par lui le 27 janvier 1977 ? —, assassiné, jetant ses prisonniers vivants du haut d'un hélicoptère, je voudrais qu'on l'imagine hélant un taxi dans Paris, s'asseyant en face d'un fonctionnaire de l'un de nos ministères.

Du crime à la fonction honorable d'un diplomate, il n'y a que la durée d'un vol de Buenos Aires à Paris.

Mais serait-il « honorable » le gouvernement qui, à Paris, aurait accueilli un tel officier ?

Si le changement issu du 10 mai 1981 se bornait seulement au fait que des situations pareilles ne puissent plus se reproduire, qu'au lieu du silence lâche et complice le gouvernement français — comme c'est le cas en ce moment même — demande à Londres de ne pas renvoyer chez lui un capitaine Astiz afin de pouvoir l'interroger, cependant qu'un juge d'instruction a ouvert une information, le changement serait déjà, pour cette seule différence, justifié. Et nous aurions raison d'être fiers d'un an de gouvernement de la gauche.

Car tout se tient. Lionel Jospin, l'autre jour à l'Assemblée nationale, dans le débat sur les droits des travailleurs, en réponse à une interruption d'un député de droite, accusant les socialistes de préparer je ne sais plus quelle atteinte à la démocratie, demandait simplement ce que ce député si sourcilleux pensait sur le séjour à Paris du capitaine Astiz. Silence, puis haussement d'épaules et rumeurs sur les bancs de la droite. Quel était le rapport avec les droits des travailleurs, s'exclamèrent certains députés de l'opposition ?

Ils ne saisissaient pas, semblaient ne pas comprendre, même intuitivement, que la dignité de l'homme est un tout et que faire reconnaître dans un atelier le droit d'un travailleur à échanger quelques mots avec son camarade et s'indigner de la tolérance dont avait bénéficié Astiz à Paris participaient de la même conception de l'homme. Egalitaire, oui, universaliste, oui. Un homme conserve le droit du citoyen même s'il a les mains noires de camboui, et un bourreau a les doigts rouges de sang même s'il enfile les gants blancs du diplomate.

Nous touchons là peut-être à l'une des constantes de la pensée de droite. La fonction sociale, la place dans la hiérarchie — le rang et la fortune — sont pour elle l'essence même de l'homme. Ce n'est pas l'âme — j'emploie ce mot à dessein pour bien marquer que la droite, qui revendique ce terme à résonance religieuse, le nie — et la pratique d'un homme qui permettent de le jauger, mais l'uniforme social qu'il porte. Le roi, le noble avant-hier, le militaire, le policier, le nanti bien sûr, hier, étaient intouchables. La fonction, la puissance, la fortune sanctifiaient. Les officiers qui accusaient Dreyfus refusaient d'être jugés, à l'aune d'une justice ordinaire. Les preuves et les témoignages n'avaient pas droit de cité contre eux. Ils étaient au-dessus des lois.

On reconnaît toujours la pensée de droite à ce penchant qu'elle manifeste pour faire échapper au droit commun, à la responsabilité individuelle, les hommes chargés de pouvoir, d'honneurs et de biens. Que l'on s'appuie pour défendre ces privilèges sur le sacré, la nécessité de protéger ce qui assure la sécurité, ou sur la révérence plus ou moins dissimulée à l'égard de la fortune, l'indice ne trompe pas. La gauche c'est, au contraire, l'homme responsable de ses actes, pris dans sa vérité d'homme et non maquillé pour son rôle social.

Qu'un manœuvre immigré, un ingénieur, un patron, un policier puissent être jugés uniquement sur leurs actes, voilà une attitude de gauche.

L'homme reste un homme. Le bourreau un bourreau. Je me faisais ces réflexions dans l'un des amphithéâtres de la faculté des lettres de ma ville. Il y a quatorze ans, jour pour jour, dans cette même salle, nous évoquions, dans le souffle du mouvement de Mai-68, la réorganisation de l'université et souvent avec passion nous échangions nos idées sur les moyens à prendre pour arracher la France aux pouvoirs de la droite.

Le temps a passé. Plus de trois cents camarades sont réunis dans cet amphithéâtre pour une journée de réflexion et de confrontation avec les deux députés socialistes du département. Trois cents : ce n'est pas rien, un 15 mai, quand sous le soleil il y a la plage. Trois cents : du secrétaire fédéral au maire d'une commune de montagne, de l'architecte au commerçant, du technicien à l'infirmière. Trois cents qui vont se répartir en commission de travail et discuter pendant plusieurs heures afin d'élaborer rapports et propositions.

La mesure du temps et du changement accompli en quatorze années, c'était bien cela. Cet effort pour définir collectivement les voies qui permettraient d'aller plus loin. De l'élan généreux de Mai-68 à cette assemblée représentative des différentes couches sociales, de l'époque du gouvernement de la droite à celle d'un gouvernement de gauche : l'histoire avait coulé dans le bon sens.

On oublie quelquefois, face aux difficultés, et pris par nos impatiences, ce bond accompli et que les retrouvailles avec des lieux et des anniversaires permettent d'évaluer.

Qui a relevé par exemple, autre coïncidence, que le jeudi 13 mai 1982 — discours de Auroux et de Jospin sur les droits des travailleurs — rappelait deux autres dates : 13 mai 1958..., ou la manière dont parfois la droite s'empare du pouvoir, et 13 mai 1968...

Dans cet amphithéâtre, ceci me frappait — quatorze ans après mai — c'était le souci de demeurer réaliste, d'aborder les questions du changement sous l'angle concret : un lycée d'enseignement professionnel à construire là ; un site à défendre ici. Le souci, chaque fois exprimé, de rassembler autour de propositions claires, de réalisations précises l'ensemble de la population. Tout cela sans débat ? Bien sûr que non. Le camarade regrettait que le programme laïque n'ait pas été immédiatement mis en œuvre et évoquait les difficultés que cela pouvait susciter dans telle ou telle association. Un autre s'inquiétait de notre incapacité à créer une presse socialiste quotidienne, ici, dans le département, ou au plan national. Dans les contradictions mêmes s'affirmaient ainsi, l'individualité de chaque militant et sa responsabilité, en même temps que la force du groupe.

Ecrivant cela, je crains — et le péril existe toujours — cette insidieuse et inconsciente démagogie qui se glisse entre nous. Elle a fait dire à tant de chroniqueurs bien intentionnés ce qu'ils rêvaient plutôt que ce qui était.

Ajoutons alors, pour éviter le danger, qu'une réunion même grosse de résolutions ne se juge qu'à la suite concrète qui lui est donnée. Attendons donc.

Mais enfin ce 15 mai, je n'ai pas rêvé ces trois cents camarades de l'amphithéâtre 68 de la faculté des lettres. Je n'ai pas rêvé l'ouverture d'une information contre le capitaine argentin Astiz. Je n'ai pas rêvé la discussion sur les droits des travailleurs.

Et nous avons bien raison de croire, vingt-quatre ans après mai 58, quatorze ans après Mai-68, que l'histoire n'est pas qu'un éternel recommencement.

P.s. : Ma chronique de la semaine dernière « Question nationale » a dû paraître curieusement composée. En effet, elle commençait par le paragraphe 2 et se poursuivait par le paragraphe 1 puis 3 et 4.

Je ne sais pas si les lecteurs auront, comme on dit..., rectifié d'eux-mêmes ! Dommage, car j'aimais bien cette chronique-là...

«L'ECONOMIE SOCIALE»

Entretien avec Michel BAROIN
Président de la Garantie Mutuelle des fonctionnaires

Q : Monsieur le Président de la GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES, vous avez des responsabilités importantes. Etes-vous un homme d'affaires ou un idéaliste ?

R : La vie n'est pas si tranchée. Etre un homme d'action n'empêche pas de conduire cette action selon un idéal. Réunir la Matière et l'Esprit c'est même le propre de l'homme.

Q : La G.M.F., c'est la GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES, Etes-vous certain que le mot «fonctionnaire» soit synonyme du mot «dynamique» ou «idéaliste» ?

R : Ne parlons pas de moi. Mais vous savez très bien qu'il existe, dans la fonction publique, des hommes dont le sens de l'Etat est très élevé. Et rien ne les empêche de faire preuve de dynamisme et c'est ce qu'ils font au service de cet Etat.

Q : L'Economie : une science ou une morale ?

R : L'Economie est une science de l'échange et de la production des biens et des services. Mais on ne saurait pas la séparer d'une conception de la vie.

Q : Votre préférence : l'économie capitaliste ou l'économie pratiquée dans les pays à régime communiste ?

R : Ni l'une, ni l'autre. La finalité dans l'économie capitaliste, c'est «d'avoir plus», quant aux sociétés de type communiste, elles répondent à un système fermé.

Q : Votre proposition ?

R : C'est l'Economie Sociale. L'Homme y devient le but de toutes les actions, il en bénéficie et il y participe comme être créateur, imaginatif, porteur de liberté et de dignité. Le terme «social» est rempli d'Humanisme.

Q : C'est une rêverie solitaire ?

R : Nullement. Nous sommes nombreux à y réfléchir dans le cadre du Comité National de Liaison des Activités mutualistes, coopératives et associatives. Et celà depuis 1969.

Q : Du consumérisme ?

R : Beaucoup plus que le consumérisme. A l'occasion de l'acte de consommation l'homme doit trouver une possibilité de devenir plus responsable en exerçant, ici comme ailleurs, une éthique qui s'appelle SOLIDARITE ou même FRATERNITE.

Q : L'Economie Sociale est-elle seulement en gestation ?

R : Elle existe déjà, même si elle peut s'amplifier : coopératives ouvrières de production, coopératives de consommation, coopératives immobilières (très actives à LYON), coopératives pour fonctionnaires, entreprises mutualistes, entreprises associatives...

Q : Un point commun ?

R : Opérer ensemble, travailler ensemble, être solidaire dans un acte de création. La tribu, autrefois, pratiquait déjà l'Economie Sociale.

Q : Oui, la tribu, autrefois. Mais en 1982 ?

R : En 1982, l'automobiliste, par exemple, est un mutualiste quand il s'inscrit dans une société d'assurance à forme mutuelle. Il paye,non pas une prime, mais une «cotisation». Les mots ont leur importance.

Q : Qui est le propriétaire d'une entreprise mutualiste ?

R : Ce sont les mutualistes, chacun pour sa part.

Q : En quoi la G.M.F. offre-t-elle, par exemple, un produit différent du produit proposé par une société d'assurance classique ?

R : L'esprit de la G.M.F., quant elle offre un produit, est avant tout un esprit de service.

Q : Même quand ce service doit compenser un dommage imprévisible ?

R : Un exemple : un jour, à GAGNY, un

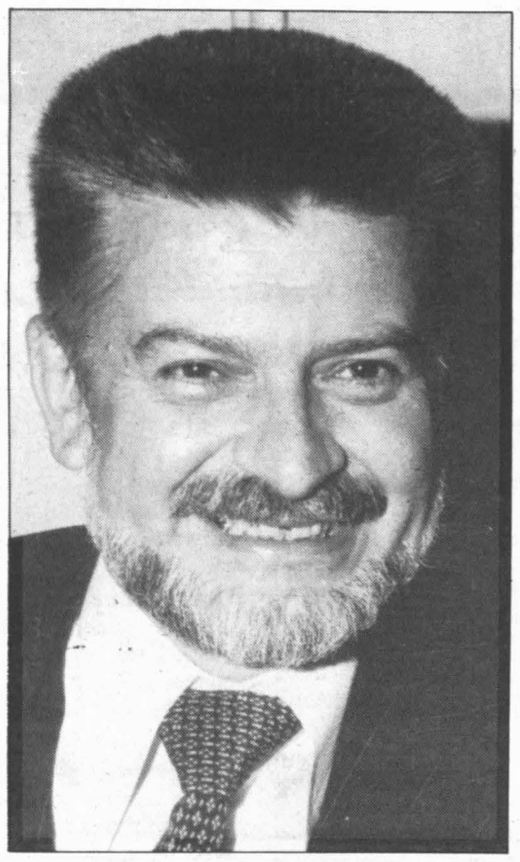

TUPOLEV 144 est tombé sur un groupe d'immeubles. A cette occasion, plusieurs de nos sociétaires ont été victimes de dommages, physiques ou matériels. Pour faire face à ces circonstances particulières, nous avons crée un FONDS DE SOLIDARITE alimenté par un prélèvement de 2 francs sur la cotisation habituelle. Ce qui a permis une indemnisation à 80 %.

Q : Depuis le 10 Mai, 3 banques mutualistes ont été nationalisées, puis dénationalisées. Pourquoi ?

R : Ces 3 banques ont été, plus exactement, remutualisées. C'est que le Gouvernement a compris que notre économie sociale répondait à des mobiles qui n'étaient pas ennemis du courant le plus authentique de la pensée socialiste, pensée dont les racines coopératives et mutualistes sont profondes.

Q : L'Economie Sociale est-elle une «auberge espagnole» ?

R : C'est le contraire. Nous savons ce que nous sommes et ce que nous voulons. Nous avons rédigé une Charte de l'Economie Sociale. Nous en avons décidé la mise en œuvre dès 1977.
Elle a été adoptée par nos mouvements à l'unanimité, dans le cadre de notre Comité National de Liaison en 1980.

Q : Une volonté de puissance ?

R : Nullement. Nos adhérents préfèrent l'humilité dans leur action. Le profit n'est pas leur mobile. L'argent n'est pour eux qu'un instrument pour servir les mutualistes et les coopérateurs. Ils sont désintéressés et ils veulent être responsables. Ils souhaitent servir «l'autre» dans le respect du droit à la différence mais en respectant également l'égalité des chances.

Q : C'est un bonheur réservé aux Français ?

R : Nous sommes solidaires de l'humanité dans son ensemble. Pas question pour nous d'être comme des petits pois dans un bocal fermé. Nous ressemblons plutôt aux grains d'une grenade, rassemblés par un tissu social qui s'appelle, dans ce monde d'aujourd'hui, qui est un monde d'intercommunications et d'interdépendances, la solidarité.

Q : La Faim ? La Paix ? La Guerre ?

R : L'Economie Sociale veut être présente partout où la paix faiblit, partout où des populations souffrent de la faim, partout où existent des foyers de guerre, partout où la planète se déstabilise.

Q : Déjà des liens internationaux ?

R : Mon Ami, Monsieur KERINEC, dirige l'Alliance Coopérative Internationale. Il existe une Association Mutualiste Internationale. Nous avons, notamment, des rapports chaleureux avec un pays exemplaire sur le plan de la coopération comme le PEROU.
L'Economie Sociale, c'est-à-dire les entreprises mutualistes, coopératives et associatives, peut aider certains pays particulièrement fragiles.

Q : En EUROPE ?

R : En FRANCE et tout autour, dans toute l'EUROPE, nous sommes très nombreux à nous regrouper autour des idées de liberté, solidarité, sécurité.
C'est ce dont parlait PROUDHON lorsqu'il parlait de responsabilité de l'homme et PROUDHON est au centre de ces racines européennes de notre propre civilisation.

Q : L'Economie Sociale : un terrain d'application uniquement urbain ?

R : Agricole et urbain. Parfois même très profondément rural, j'admire d'ailleurs les professions agricoles. Depuis 1945, elles se sont organisées de manière qu'aucune de ses branches ne vive séparée des autres. L'entraide y est singulièrement forte.
La Mutualité, la Coopération et le Crédit Agricole se sont réunis dans une Confédération Nationale au plus haut niveau. Elle tient chaque année un Congrès, comme celui qui a eu lieu récemment à LYON. Chacun des mouvements expose aux autres ses problèmes propres et tous essayent de les résoudre dans un climat de compréhension, de cohésion et d'amitié.

Q : Les rapports dans l'entreprise doivent-ils être des rapports de lutte ?

R : Celà n'est pas la clef de notre philosophie puisque notre moteur n'est pas le profit mais le service des autres dans l'harmonie et la concertation avec le meilleur rapport qualité/prix. Notre action se veut, non pas égoïste mais solidariste. Le social se mêle par nature à l'économique dans notre vie quotidienne.
Ceux qui dirigent nos entreprises sont les élus de ceux qui y travaillent. Les uns et les autres en sont des sociétaires. Il serait difficile d'analyser leurs rapports comme des relations conflictuelles.

Q : La force dans le monde d'aujourd'hui ?

R : C'est un monde troublé. Souvenez-vous de la phrase de NIETZSCHE : «quiconque dispose d'une parcelle de pouvoir est naturellement porté à en abuser».

Q : La Liberté...

R : La Liberté consiste, entre autres choses, à la possibilité pour chacun, à tout instant et en tout lieu, de pouvoir dire : «je suis d'accord» ou «je ne suis pas d'accord».
Elle est fragile cette liberté. Nous n'allons pas nécessairement vers une période de grande stabilité. L'inquiétude, la peur, la guerre, font partie de notre présent, hélas !

Q : Les remèdes ?

R : Il faut affirmer un double refus. D'abord, le refus de l'abandon... refus de la drogue, de la fuite vis-à-vis de la société, des névroses. Ensuite, le refus de l'agressivité qui conduit à la guerre. Nous recherchons une harmonie individuelle qui aboutisse à une harmonie collective. Nous voulons conserver et épanouir ce fond commun qui transcende les races, les civilisations, les religions : c'est la solidarité, c'est la fraternité.

Q : Dans votre Fondation pour l'Economie Sociale, permettez-vous à des courants d'idées divers, mais tolérants les uns à l'égard des autres, de coexister ?

R : Ces courants existent. Ils sont diversifiés mais ils communiquent en permanence par le Comité National de Liaison. On y retrouve l'émanation du Groupement National de la Coopération, de la Fédératon Nationale de la Mutualité Française, du Comité de Coordination des Oeuvres Mutualistes, Coopératives de l'Education Nationale, du Groupement des Sociétés d'Assurances à Caractère Mutuel, de la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles, de la Fédération Compagnonique. D'autres organisations sont représentées parmi nous.

Q : des travaux ?

R : Oui, au sein de commissions qui tentent de répondre aux problèmes concrets d'aujourd'hui : l'emploi, l'audiovisuel, la décentralisation, la prospective,la bureautique, les conditions de travail, le travail à domicile ou le travail à mi-temps.

Q : Des travaux pour initiés ?

R : Des travaux pour le bien de tous. Ces commissions se réunissent 10 à 12 fois dans l'année. J'espère qu'on verra l'innovation y fleurir. On y abordera les problèmes d'une manière que j'espère originale et pas nécessairement par l'usage d'une pensée binaire. La vie, en effet, ne comporte pas que le blanc ou le noir. Elle est souplesse, complexité, progressivité.
Nous souhaitons que les rapports qui seront la conclusion de ces travaux traduisent de nouvelles conceptions de vie. Ils ne seront pas secrets et nous les communiquerons d'autant plus volontiers que nous souhaitons voir certains d'entre eux déboucher sur des propositions législatives ou réglementaires.

Q : Un calendrier ? Une convention ? Un rendez-vous ?

R : Mettons un rendez-vous en Automne 1982.

Q : Est-ce que diverses confessions ou philosophies ont place dans votre économie sociale ?

R L'économie sociale n'est ni un lieu privilégié, ni un lieu fermé. Elle est le fait d'hommes dont chacun reste libre de sa pensée métaphisique.

Q : Etes-vous l'adversaire de l'économie privée ?

R : Non, car la vie, c'est le pluralisme, la diversité. C'est cette complexité que proclame la pensée scientifique d'aujourd'hui.
La vie, je pense à Edgar MORIN par exemple, c'est l'hypercomplexité. Celà signifie qu'aucun problème humain n'est simple. Celà veut dire qu'une multitude de facteurs interviennent qui empêchent de proposer des solutions simplistes.

Q : Vous avez lancé, et vous défendez, l'économie sociale, Michel BAROIN. Or, on s'aperçoit que le Gouvernement en parle aussi. Chaque fois que vous organisez une manifestation, les Ministres s'y pressent volontiers.
Je vous demande donc clairement : «Etes-vous la courroie de transmission du Pouvoir» ?

R : Nous ne pouvons, bien entendu, que nous réjouir qu'un gouvernement s'intéresse à l'économie sociale. Nous avons constaté cette volonté dans la remutualisation des banques du secteur coopératif et mutualiste (1).
Cela dit, si ce Gouvernement a décidé, de son côté, de créer une Délégation Interministérielle de l'Economie Sociale, c'est son affaire. Et il doit assumer son rôle tel qu'il l'entend lui-même.
Quant à notre propre activité, soyons précis à son sujet. La Fondation de l'Economie Sociale n'est pas une émanation gouvernementale. C'est la création des organisations mutualistes, coopératives, l'œuvre de mouvements. Elle sera ce que les hommes qui appartiennent à ces organisations et qui les vivent, voudront, en toute indépendance, qu'elle devienne.

---

(1) Dès le lendemain de son élection, le Président de la République a écrit à chacun des responsables que nous sommes pour dire l'intérêt qu'il portait à la manière dont tous abordions les problèmes humains, économiques ou sociaux.

Politique au fil des jours

Le P.s. dans les entreprises

Cette fin de semaine, à Epinay, se tiendra la 5e conférence nationale entreprises du Parti socialiste. Durant trois jours, les délégués des sections et groupes d'entreprises auront à faire le point sur le rôle du Parti, sur les droits des travailleurs, sur le changement technologique. Ainsi que sur un texte général d'orientation. Si cette conférence n'a pas fonction de voter sur des textes, l'expérience accumulée, les besoins exprimés par les militants socialistes viendront enrichir tout le Parti. Et le fait que cette conférence ait lieu à la veille de congrès syndicaux importants n'est pas sans intérêt.

Car il est important que le Parti socialiste — en particulier les militants sur le lieu de travail — intervienne dans le débat actuel. Au moment où le projet Auroux est discuté à l'Assemblée nationale, où la démocratisation du secteur public est à l'ordre du jour, où la relance économique, les mutations technologiques passent par un rapport nouveau du salarié à son travail, à sa plus grande responsabilité, une telle conférence montre que le Parti doit être chaque jour plus présent sur le lieu de travail. Préciser les tâches des militants dans leur entreprise est donc plus que jamais nécessaire.

C.f.d.t. : un congrès ouvert

Mille quatre cents militants de la C.f.d.t. vont se réunir pendant cinq jours, du 25 au 29 mai, à Metz pour leur 39e congrès. Premier congrès d'une centrale ouvrière depuis le 10 mai 1981, la C.f.d.t. aura à se prononcer sur des textes importants mais surtout à examiner le présent et l'avenir de la politique syndicale comme outil du changement.

Car le thème central de ce congrès sera celui de la solidarité : comment être solidaire dans cette crise économique et à quel prix ? Un an après l'accession au pouvoir d'un gouvernement de gauche, le contexte politique sera, à l'évidence, en toile de fond de tous les débats : « Cela dit, a déjà déclaré Edmond Maire, les syndicats de la C.f.d.t. auront à dire s'ils veulent que nous soyons une sorte de groupe de pression, se contentant de critiquer les positions gouvernementales qui ne nous conviennent pas, ou bien si nous choisissons d'être un acteur dynamique du changement. »

Ce qui est sûr, c'est que, plus qu'un autre congrès passé de la C.f.d.t., celui de Metz est un congrès ouvert. Le débat devrait être fortement marqué par l'appréciation que les militants ont de l'action gouvernementale. Et la mobilisation, ou plutôt l'absence de mobilisation, des travailleurs sera un élément qui pèsera « lourd » sur ce congrès : « Certains vont estimer, prévoit la direction confédérale, que nous sommes trop proches du gouvernement, que nous avons tendance à baisser le pied. » Cette appréciation devrait influencer le vote du quitus ou même l'élection de tel ou tel responsable. Les militants de la C.f.d.t. ont habitué leur confédération à une certaine fronde. Certains pourraient bien, par exemple, rappeler que lors du dernier congrès, à Brest en 1979, il avait été décidé que les trente-cinq heures de travail hebdomadaires ne pourraient être mises en place sans compensation intégrale du salaire. Maintenant, la confédération estime que la compensation intégrale est un principe de départ qu'il faut adapter aux circonstances.

La direction ne croit pas vraiment qu'elle pourrait être mise en minorité, même si elle considère que tout ce qui peut apparaître comme négatif dans son action est forcément amplifié par une tribune.

La politique de la C.f.d.t. depuis 1978 est celle du recentrage — la confédération lui préfère le terme de resyndicalisation — et ne correspond pas toujours à l'aspiration unitaire profonde, presque mythique de certains militants. Rue Cadet, on explique volontiers que le recentrage a amené justement une pratique plus syndicale que politique. Pour la direction confédérale, la véritable unité syndicale passe sans doute plutôt par l'interrogation « que fait-on » à l'adresse de toutes les organisations syndicales plutôt que par la recherche du plus petit dénominateur commun avec la C.g.t. Cette dernière organisation — qui envoie, d'ailleurs, une délégation à Metz : c'est une grande première — restant le partenaire « le plus important », sinon « privilégié ». Car les cédétistes restent optimistes : l'unité syndicale devrait se faire, la C.g.t. commençant à prendre conscience que le prix qu'elle paie à la politique du Parti communiste tend à devenir exorbitant. « Et nous ne bénéficions pas de la désunion, remarque-t-on à la direction de la centrale d'Edmond Maire. Ceux qui quittent la C.g.t. ne viennent pas forcément renforcer nos rangs. »

La politique de « recentrage », officialisée, à Brest, a-t-elle donné les résultats espérés ? La question devrait être aussi à l'ordre du jour du 39e congrès. Si l'on considère les derniers résultats des élections professionnelles, notamment ches Citroën, où la confédération vient de gagner onze points, on peut estimer que la stratégie avancée en 1978 a porté ses fruits. Même dans un domaine qui reste le point noir des syndicats français, celui des adhésions : il semblerait que la centrale de la rue Cadet ait souffert incomparablement moins que sa consœur de la rue la Fayette, puisqu'elle n'accuserait, selon ses dirigeants, que dix pour cent de pertes.

Autre domaine, corollaire à la désyndicalisation, et qui ne pourra qu'interroger les congressistes de Metz : l'absence de mobilisation des travailleurs. A la direction de la C.f.d.t., on donne comme première cause à l'absence de mobilisation : la crise. Avec ses incertitudes pesantes et mal vécues. On avance aussi l'éclatement de la classe ouvrière, agencé bien avant la crise par les gouvernements de droite. Il y a, pour les militants de la C.f.d.t., d'une part, la classe ouvrière mal protégée — tous les personnels hors statut, vacataires et chômeurs qui englobent en majorité jeunes et femmes — et non syndiquée et, d'autre part, les travailleurs organisés dont les préoccupations ne sont pas les mêmes : « A court terme, notre politique peut paraître aller à contre-courant de ce qui permet la mobilisation de la classe ouvrière organisée », explique-t-on rue Cadet. Les deux millions de chômeurs — « des hommes seuls » et leur organisation — devraient donc être le sujet d'un certain nombre d'interventions à Metz. Avec les chômeurs, c'est le thème central du congrès, celui de la solidarité, qui est rappelé. « Avancer, c'est passer de l'accord de principe sur la solidarité avec le tiers monde à l'interrogation sur nos solidarités concrètes ici », vient de déclarer le secrétaire général de la C.f.d.t.

Quoi qu'il en soit, les participants au congrès de Metz ne pourront que se retrouver d'accord sur le thème de la solidarité — l'idée force du changement.

La Haute Autorité : avant fin juillet

Le projet de loi sur la communication audiovisuelle voté samedi dernier par l'Assemblée nationale, après cent heures de discussions en séance publique, est maintenant au Sénat qui va en débattre à la mi-juin. Le texte reviendra ensuite en seconde lecture pour être, en principe, définitivement adopté avant la fin du mois de juin.

Une disposition transitoire ayant précisé que les neuf membres de la Haute Autorité devront être nommés dans un délai de trente jours après la promulgation de la loi, on peut penser que la nouvelle institution, chargée notamment de garantir l'indépendance du service public de la radio et de la télévision, sera mise en place avant la fin juillet. D'ici là, un certain nombre de journaux vont se livrer au jeu des devinettes sur les noms des neuf « sages ». A ce jeu, qui a déjà commencé, le risque d'erreur est élevé dans la mesure où, pour ce qui les concerne tout au moins, ni le président de la République ni le président de l'Assemblée nationale, qui doivent, comme le président du Sénat, en désigner trois chacun, n'ont livré la moindre confidence à ce sujet. Seule certitude : les hommes ou les femmes choisis devront être âgés de moins de 65 ans.

Le vote final du projet en première lecture a été conforme au débat lui-même. Seul le groupe socialiste a émis un vote favorable, tandis que les communistes s'abstenaient et que la droite votait globalement contre en dépit des différences plusieurs fois apparues dans la discussion entre les députés U.d.f., avocats des groupes financiers impatients de voir s'ouvrir la porte de la télévision privée, et ceux du R.p.r., favorables, certes, à une ouverture au privé, mais hostiles au démantèlement du service public. Ce qui n'empêche pas les Vivien, Toubon et autres Baumel d'annoncer une campagne démagogique autour de prétendues associations de « téléspectateurs mécontents ».

Le texte adopté a repris tous les grands principes et la plupart des modalités structurelles de celui qu'avait présenté le gouvernement. Mais il a été sensiblement amélioré et précisé par les amendements adoptés au cours des travaux de la commission spéciale et acceptés par le ministre de la Communication, Georges Fillioud. Le projet d'organise donc toujours autour de trois grandes directions :

— la réaffirmation du rôle primordial du service public de la radio-télévision mais l'abandon du monopole de programmation, ce qui n'est que la prise en compte de la situation créée par l'apparition ou le développement des nouvelles technologies audiovisuelles (câbles, fibres optiques, satellite, etc.).

— la création d'institutions chargées d'assurer l'indépendance de la communication audiovisuelle : il s'agit de la Haute Autorité elle-même auprès de laquelle trouvera place un conseil national de 56 membres représentant les différents organismes ou secteurs ayant compétence en matière de radio ou de télévision. A noter que le principe même de la création de ces institutions, qui mettent fin à la tutelle directe exercée jusqu'ici par le gouvernement sur l'audiovisuel, a été adopté par l'Assemblée sans opposition.

— la mise en place progressive — elle est prévue sur quatre ans — d'une télévision régionale capable de produire et de diffuser des programmes spécifiques plusieurs heures par jour, ce qui va combler l'une des grandes lacunes de la télévision française par rapport à celle de la plupart des grandes pays voisins. Etant entendu que le financement de cet aspect de la réforme posera, d'une manière ou d'une autre, le problème de l'extension de la publicité.

A ces trois grandes caractéristiques de la nouvelle loi s'ajoutent des dispositions importantes et inédites comme l'institution du droit de réponse à la radio et à la télévision ; la garantie des droits et de la mobilité des personnels ; le fait que les journalistes de l'audiovisuel vont cesser d'être des journalistes à part pour bénéficier désormais des mêmes droits et des mêmes protections que ceux de la presse écrite ; enfin la création d'un mécanisme d'aide aux radios locales privées, qui correspond à l'engagement pris l'automne dernier par le gouvernement et la majorité, lorsqu'une première loi de liberté avait mis fin à la répression dont ces radios locales étaient victimes avant le 10 mai.

Il est d'ailleurs remarquable qu'au-delà des critiques a priori de la droite, mal placée, compte tenu de son attitude passée, pour défendre l'indépendance de l'audiovisuel, et des inquiétudes quelque peu corporatistes exprimées par certains syndicats, la loi Fillioud n'ait pas été véritablement contredite. Il restera en tout cas à l'honneur du gouvernement et du groupe socialiste d'avoir mis en œuvre une réforme dont l'article 1er commence par ces mots qui ne sont pas qu'une formule : « La communication audiovisuelle est libre. »



Le droit à la santé pour tous

Ni plan de santé ni catalogue de mesures, la Charte de la santé présentée au conseil des ministres du 12 mai par Jack Ralite est d'abord une déclaration de politique générale qui fixe les grandes orientations d'une nouvelle politique de la santé. Une politique qui repose sur l'affirmation du droit à la santé pour tous, chacun, quels que soient ses moyens financiers, devant pouvoir bénéficier des meilleurs services médicaux. Sécurité, qualité, personnalisation et libre choix du médecin sont les mots clés de cette Charte. Mieux connaître les données épidémiologiques pour déterminer les choix politiques en connaissance de cause : le gouvernement se propose d'établir périodiquement une « radiographie de l'Etat de Santé » des Français, ce qui suppose de développer les recherches et d'affiner les mesures statistiques. Un effort particulier sera entrepris pour mieux cerner les problèmes de santé dans le monde du travail : les catégories ouvrières sont les plus exposées aux maladies professionnelles et celles qui ont l'espérance de vie la plus faible, mais ce sont aussi celles qui ont l'accès le moins facile au système de santé.

L'accent est mis également sur la prévention qui passe, selon une formule de Jack Ralite, par des « mesures inégalitaires pour corriger les inégalités » : par exemple, certaines régions qui sont les lanternes rouges de la santé se verront affecter en priorité les nouveaux postes de médecins ou de personnels paramédicaux.

Enfin, la Charte réaffirme que le gouvernement entend respecter le pluralisme des différents modes d'exercice de la médecine (libéral, salarié, hospitalier) et le libre choix de son médecin par le malade. C'est une réponse à tous ceux qui agitent l'épouvantail de la médecine étatisée et jouent à se faire peur...



DIPAPACEQUOI

Un document confidentiel

par Piem

LA ville était là, étalée à plat ventre, fatiguée d'avoir grandi si vite, elle avait débridé sa ceinture.

Sur ses façades blanches s'étalaient les gros titres de sa raison de vivre : banque Machin, ministère de ceci de cela, Bourse de Commerce, etc. Il y avait aussi sur les façades blanches les inscriptions anonymes que quelques citoyens en mal d'expression avaient tracé d'un pinceau vengeur : Dupont est un C..., vive l'anarchie, libérez Truc, les patrons sont des S... On pouvait voir également des cœurs entrelacés, des rendez-vous tout court, des gros mots, des injures, des parjures.

L'enfant s'était souvent servi de ce moyen d'expression pour traduire sa pensée tout en la dépassant. A la sortie de son école il avait su manifester sur le mur d'en face la chaleur de ses sentiments vis-à-vis du directeur et du surveillant général.

Son père lui avait expliqué à cette occasion qu'il pouvait exister d'autres moyens de communication, la science à ce sujet ayant fait d'énormes progrès, dont le dernier en date était le document confidentiel.

— Dis papa, c'est quoi un document confidentiel ?

— Un texte secret à usage interne, utilisé à l'extérieur avec la complicité de l'intérieur.

— Par exemple ?

— Cheysson écrit, Dupont barbotte, « Figmag » publie, la bourgeoisie attardée se régale.

— Alors papa, si j'écris quelque chose que personne ne doit savoir, je mets secret en tête de la lettre et je l'envoie à Hersant ?

— C'est effectivement la marche à suivre, ainsi tu pourras voir ton texte, imprimé sur papier couché, distribué en supplément par un grand quotidien du matin des magiciens.

— Dis papa, c'est dans l'intérêt de la France ?

— Bien sûr mon enfant, tu ne peux pas mettre en doute les sentiments patriotiques et désintéressés de ceux-là qui distribuent l'information.

— Dis papa, un reportage aux Caraïbes sur un voilier avec des femmes nues c'est de l'information confidentielle ?

— Non ! c'est un vilain mensonge.

L'enfant avait du mal à suivre ces explications. Comment pouvait-on fabriquer une information de toutes pièces avec des dames qui n'en portaient même pas deux et en même temps se faire le chantre de la vérité secrète révélée. « Sans la liberté de trafiquer il n'y a pas d'Hersant flatteur », c'est faire bon marché de Beaumarchais.

Tout en parlant, l'enfant et son père parcouraient les rues de la ville, ils approchèrent ainsi de l'immeuble du « Figmag ». Le marche était difficile car un semeur de merde avait recouvert la chaussée de la pensée profonde de ses affabulations. Heureusement, l'odeur stagnait en ce lieu et ne pouvait en aucun cas s'en aller au loin dans les salons du XVIe déranger l'odorat discret des revanchards de mai 1981.

— Dis papa, confidentiellement, c'est quoi les ordonnances de 44 sur la presse ?

— Un secret que le « Figmag » publiera bien un jour.

LES ENTRETIENS DU JEUDI

27 mai : Yves DURAND, secrétaire national adjoint aux Etudes. Ghislaine TOUTAIN, députée de Paris.

3 juin : Louis MEXANDEAU, ministre des P.t.t. Anne TREGOUET, secrétaire nationale adjointe aux Entreprises.

10 juin : Françoise GASPARD, maire de Dreux, députée d'Eure-et-Loir, Yves LEBAS, délégué général auprès du Premier secrétaire.

LES ENTRETIENS ONT LIEU DE 19 H à 21 H SALLE MARIE-THERESE EYQUEM 10, RUE DE SOLFERINO - 75007 PARIS



Keystone

Sommet franco-africain, en novembre dernier, à Paris.

Politique française en Afrique: la fin du bricolage et de l'esbrouffe

Face à une présence américaine qui voudrait être plus lourde, à la permanence des points d'appui soviétiques, la France a patiemment retissé les fils distendus – par l'incohérence giscardienne – avec le continent africain. Un seul reproche : une discrétion parfois trop appuyée !...

PAR GUY PERRIMOND

(de notre envoyé spécial)

LA France a-t-elle une politique africaine ? Depuis quelques mois, la question a émergé, en Afrique et à Paris. Rarement désintéressée, cette interrogation prouve tout à la fois la difficulté d'échapper aux généralités lorsque l'on parle de politique à l'échelle d'un continent, et qu'ici et là on réclame plus souvent des paroles que des actes, comme si l'Afrique était condamnée à demeurer le lieu du seul discours.

Au sud du Sahara, la situation est grave. Le catalogue des contraintes est lourd. Sur les 31 pays considérés les plus pauvres de la planète, 21 sont africains. Dans 26 des 50 pays du continent, les populations souffrent de malnutrition. En 1980, les pays africains ne disposaient que de 90 % des ressources agricoles disponibles en 1970. Conséquence, les importations de céréales se sont accrues de près de 40 % en dix ans. Bon nombre de capitales se sont transformées en machines infernales prêtes à exploser à la moindre étincelle. Un chiffre pour le comprendre : en moyenne continentale, 45 % de la population active est condamnée au chômage ou aux sous-emplois.

Ajoutez à cela les mécanismes économiques internationaux, les conséquences de la crise économique, les problèmes régionaux. Même à ce point, tous les éléments du cocktail ne sont pas réunis.

Pour un intellectuel sénégalais, Iba Der Thiam, il faut ajouter à cette liste « les causes internes de déstabilisation qui ont nom : inégalités sociales criantes, mauvaise gestion économique, apparition de bourgeoisies nationales parasitaires et résiduelles, quelquefois gourmandes et immodérées, parti unique et syndicat unique, violation constante des droits de l'homme, accaparement de l'appareil d'Etat et des fonctions techniques par des clans, des coteries, un seul parti, une tribu, une famille, corruption, vénalité, concupiscence administrative, enrichissement illicite, manque de sens national et patriotique, médiocrité de certains hommes, éviction de valeurs sûres et de compétences déclarées par sectarisme et intolérance, imagination et créativité insuffisantes, absence d'organes de presse indépendants, refus de la critique et de l'autocritique ».

Le jugement peut sembler sévère et, rapporté à chacun des pays africains, il l'est. Mais globalement il reflète bien, en moyenne, les difficultés de l'Afrique. Mais cette sévérité n'a de sens que si la lucidité — et de ce point de vue Iba Der Thiam est lucide — fait ajouter que « la décolonisation véritable n'est pas encore achevée, car si le colonisateur est officiellement parti, il a laissé derrière lui le vieil homme d'extraction coloniale, ses routines et son esprit ». Car pèse encore sur l'Afrique indépendante, la logique, les modèles, les intérêts des pays occidentaux. Avec, parfois, des inversions surprenantes par rapport à notre histoire. Car dans cette zone de développement du sous-développement, il est frappant de constater que la « société de vitrine » souvent dénoncée aboutit pour les couches urbaines — et pas seulement les plus riches — à ce que la consommation précède, de loin, la production. De la même manière, le social — même relatif — précède l'économique, n'est pas le fruit d'une histoire, de lutte, d'acquis technologiques et industriels. Il peut sembler injuste de dire que « le progrès social est la récompense du progrès économique », mais il est des moments où l'on peut se demander, comme le font les auteurs de « Demain l'Afrique » (P.u.f.), si « le développement peut s'accommoder de telles facilités ? A la guerre, ajoutent-ils, il n'y a pas de vacances ».



Pascal Lebrun

Jean-Pierre Cot.



Guy Penne.

Or, du côté des modèles — car « consommation », ou « social », il s'agit de modèles importés — il faut se rappeler que les choix du développement, agriculture exportable ou industrie, furent d'abord déterminés par les besoins de l'Occident.

Ce renversement des priorités commence à être perçu aujourd'hui. Car sans surplus disponible dans les campagnes, le marché national n'existe quasiment pas, rendant totalement dépendante de l'étranger une production quelconque.

Autre modèle importé, l'Etat. Difficile de nier, plus de vingt ans après les indépendances, que si « les peuples » ont mené les luttes contre les colonisateurs, ce sont « les Etats » qui l'on emporté. Et souvent, on le sait, les Etats confisquent le droit des peuples, pour ne pas parler des droits de l'homme. Surtout en des lieux et à un moment où ces Etats — pourtant nécessaires — sont confisqués par des militaires. Voilà, à grands traits, ce que sont les « problèmes africains » et cela sans parler

Famine au Sahel.



Sygma

des retombées de la rivalité Est-Ouest, des difficultés climatiques, du manque de moyens financiers, car l'Afrique ne disposait pas, au moment des indépendances, de l'investissement initial minimal. Et depuis elle n'a pu que s'endetter.

Et la France dans tout cela, celle d'avant le 10 mai, quel jeu jouait-elle ? Si les intérêts à défendre étaient évidents — en 1980, notre balance commerciale avec l'Afrique était excédentaire de 15 milliards — si l'intérêt politique est souvent bien perçu, car ses liens avec les gouvernements d'Afrique francophone donnaient à la France le moyen d'apparaître encore comme une puissance mondiale, il est devenu évident, durant les dernières années du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, qu'il n'y avait plus de politique africaine. Et ce ne sont pas les réactions — militaires — aux situations de crise qui peuvent passer pour une véritable politique. Du Tchad à la Centrafrique, en passant par les droits du peuple sahraoui ou aux interventions au Zaïre, il est évident que l'on a laissé pourrir les problèmes — et souvent on les a créés ! Sans parler de l'appui aux régimes racistes, à l'Afrique du Sud en particulier. Et tout au long de ces années, les firmes françaises ont souvent mis en sommeil leur activité productive, se réfugiant dans le commerce. Comme le notait le Parti socialiste avant le 10 mai 1981 : « On met en avant le taux de bénéfice et non le développement. »

Cet abandon était perceptible dans tous les domaines : recherche, santé, coopération et même coopération militaire. C'est au Tchad que cela fut éclatant. Or, dans le même temps, la France se révélait incapable de dialoguer avec les Etats africains : la



Opération « Barracuda » en Centrafrique, en janvier 1981.

Sygma

dernière conférence franco-africaine présidée par Valéry Giscard d'Estaing en fut une preuve. Le gouvernement d'alors abandonnait aux Soviétiques les régimes progressistes... et aux Etats-Unis les autres. Le reflux était partout, mêlé à l'amertume : même l'honneur n'était pas sauf, quelques diamants étant passés par là !

Les axes qu'allait retenir le gouvernement de la gauche étaient évidents : la paix et la sécurité ; le développement économique, l'épanouissement de sociétés plus justes.

La paix, c'était avant tout une autre attitude face aux problèmes de l'Afrique australe, aux réalités de l'apartheid. Et parce qu'il s'agit non seulement d'un principe, mais d'un problème de peuple et non d'Etat, l'attitude face à l'Afrique du Sud devient, pour tout le continent, exemplaire. Et c'est là, dès la fin du mois de mai 1981, que la nouvelle politique française fut perceptible. Depuis, qu'il s'agisse de sa participation au groupe de contact sur la Namibie, à la demande des pays concernés, ou des rapports nouveaux tissés avec les pays de la Ligue du front — Mozambique, Zimbabwe, Angola —, il est devenu évident, pour les Africains eux-mêmes, que quelque chose a changé. Toutefois, même en tenant compte de la discrétion nécessaire, il est évident également que le gouvernement français fait très mal sa publicité.

Qui connaît par exemple l'étendue des mutations de la politique étrangère française dans cette zone ? Sur l'ouverture de bureaux de la Swapo et de l'A.n.c. à Paris en passant par les accords de coopération avec le Mozambique, sur l'aide accrue apportée au Zimbabwe — le président Josua Mugabe sera à Paris à la fin du mois —, aux discussions, déjà fort avancées avec l'Angola, on a fait un relatif silence. Comme si, ces choses-là étant naturelles, il allait de soi qu'on les fasse, sans attirer l'attention dessus. Qui sait par exemple, à propos de l'embargo, que si la France continue à « acheter » de l'uranium à la Namibie, c'est que Valéry Giscard d'Estaing avait fait payer « cash » dix ans d'achat ? Qui sait que pour les importations minérales d'Afrique du Sud un plan de remplacement est à l'étude ? Certes, à propos du « groupe de contact », il est évident que tant qu'il y a un espoir d'aboutir à une solution du problème namibien, le silence est la règle : c'est la loi du genre. Mais ce silence ne signifie pas que la diplomatie française ne « bouscule » pas, dans les discussions, les autres participants. Mais pour le reste, la discrétion était-elle nécessaire à ce point ?

Tentons, non pas un bilan, mais un bref rappel. Le premier axe était la paix et la sécurité. Les problèmes d'Afrique australe sont en ce domaine « tête de file ». Mais lors de la tentative de putsch effectuée par des mercenaires sud-africains aux Seychelles, il n'est pas indifférent que dès le lendemain un Aviso français soit arrivé dans le port de Mahé, la capitale. Ou que dans des « frictions frontalières », par exemple entre le Cameroun et le Nigeria, la France ait rappelé aux pays intéressés sa position : l'O.u.a. garantit les frontières actuelles et, compte tenu des accords existants, le gouvernement français aidera à faire respecter ce principe. Ce qui a évité au continent quelques soubresauts supplémentaires.

Le deuxième axe était le développement économique. Et, peu à peu, on passe de la simple coopération saupoudrage — remerciement-défense des intérêts français — à la coopération pour le développement. Les chiffres d'abord. En 1980, le total de l'aide française représentait 0,36 % du P.n.b. En 1981, on passe à 0,46 %, soit un peu plus de 14 milliards de francs — l'objectif à la fin du septennat étant de 0,70 % du P.n.b. —, sur lesquels 60 % vont à l'Afrique sud-saharienne, soit un peu plus de 8 milliards. En 1982, l'enveloppe africaine aura dépassé les 10 milliards. Mais dans le même temps c'est le contenu de la coopération qui se modifie. Lentement, certes, tout projet ayant une inertie, l'accent est mis sur l'agriculture, celle qui permettra l'autosuffisance, la santé, la recherche, etc. On fait intervenir la planification, ou oublie le prestige et le somptuaire.

Un bon exemple, les discussions sur feu A.c.d.a. (Action concertée pour le dévoppement de l'Afrique). Jusqu'à l'année dernière l'Afrique était absente de ce club (Etats-Unis, Canada, R.f.a., Belgique, France), qui « s'occupait » de santé et de recherche agronomique. Aujourd'hui, grâce à la France, l'Afrique, par le biais d'observateurs — actifs — de l'O.u.a., est présente : certains discours ne peuvent plus être tenus, et les décisions prises correspondent davantage aux besoins africains qu'aux souhaits de certains pays occidentaux !

Troisième axe : l'épanouissement de sociétés plus justes. Domaine délicat, car, contrairement au passé, le gouvernement actuel est bien décidé à ne pas intervenir dans l'évolution de chaque pays. Résumé, cela pourrait se traduire par : « Il n'y aura pas d'opération Barracuda de gauche. » Ce qui n'empêche pas qu'il soit intéressant que la France parle des droits de l'homme par exemple. Car les droits des peuples ne sont pas loin ! Jean-Pierre Cot, à ce propos, expliquait qu'avant chacun de ses voyages il lisait le rapport annuel d'Amnesty International. De fait, sans « clash », il a pu rappeler, ici ou là, que la France ne pouvait rester indifférente devant certaines pratiques, et qu'elle appréciait à sa juste valeur les efforts du Sénégal par exemple en matière de démocratie. De la même manière, l'évolution des pays « progressistes » mérite d'être notée. Avec eux — Bénin, Madagascar, République populaire du Congo, pays lusophones, etc. —, les liens sont aujourd'hui plus forts, la coopération plus importante. Or, il semble qu'un certain sectarisme doctrinaire s'efface. Une ouverture devient perceptible, visible d'abord aux réactions de ces pays à l'action de la France. Et cela correspond à l'intérêt, aux souhaits de ces pays qui peuvent ainsi échapper au monologue avec une superpuissance.

Restent les points noirs. Essentiellement le Tchad et la Centrafrique. Ces pays ont subi des traumatismes terribles : l'incapacité des chefs de guerre à se transformer en hommes politiques est évidente dans le premier, et les divisions tribales profondes sont perceptibles dans le second. La France, dont l'ambition ne peut pas être de régler, elle, de telles difficultés, ne peut donc qu'attendre que le temps, l'aide, fassent leur œuvre. Et dans le cas du Tchad d'épauler les efforts de l'O.u.a. En espérant que cette organisation puisse avoir une action efficace.

L'ex-empereur Bokassa et son « cher cousin ».



On peut toutefois regretter qu'avec la Libye, au moment de l'évacuation, il n'y ait pas eu les discussions qui auraient permis de disposer de temps. Et aujourd'hui l'O.u.a. est confrontée au même problème : le temps !

On le voit, si l'on tient compte des problèmes auxquels est confronté le continent, il est difficile de dire qu'il n'y a pas de politique africaine française. Face à une présence américaine qui voudrait être plus lourde, à la permanence des points d'appui soviétiques, la France a patiemment retissé les fils distendus, pris en compte la dimension africaine des problèmes, ne s'est plus limitée au seul bilatéral, même si les relations d'Etat à Etat demeurent la règle.

Le tout, avec la prudence qu'impliquent les « relations privilégiées » avec les Etats francophones. Car la priorité demeure les liens avec eux, les escales du voyage de François Mitterrand servant, sur ce point, de preuve. Certes, un discours plus « nerveux » aurait pu faire plaisir, ici ou là. Mais aurait-il été plus efficace ? Et on retrouve là le « reproche » que l'on peut faire au gouvernement. Il n'y a plus, comme par le passé, un ministère en charge de l'Afrique. Jean-Pierre Cot a vu les domaines dont il est responsable s'étendre : le développement étant autre chose que la coopération. De plus, un redécoupage des responsabilités géographiques entre le Quai d'Orsay et la rue Monsieur est à l'étude. Reste l'Elysée. Si le président de la République a su, lors de la dernière rencontre

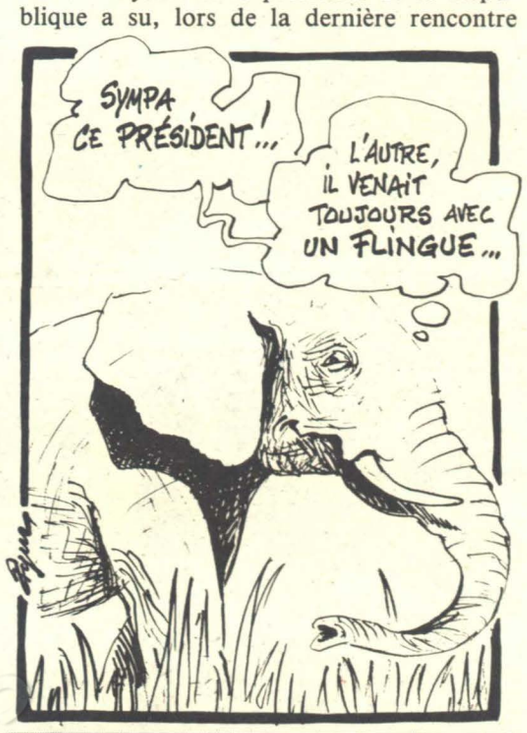

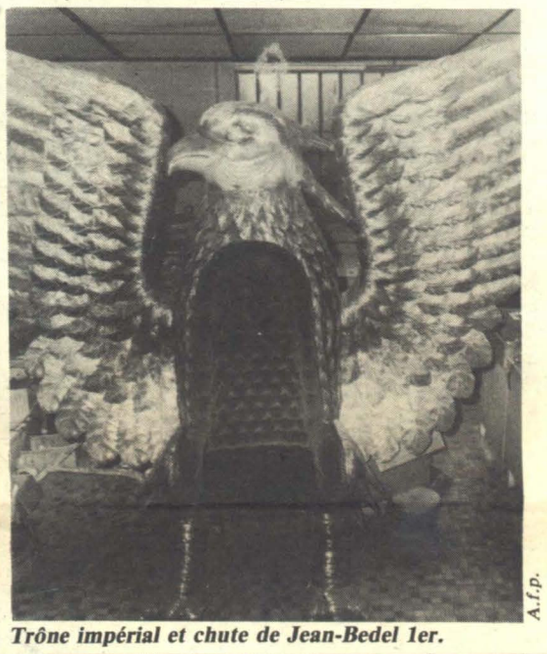

Trône impérial et chute de Jean-Bedel 1er.

A.f.p.



Sygma

franco-africaine, au cours de tête-à-tête avec les chefs d'Etat africains, tout à la fois les rassurer, expliquer l'intérêt d'une vision plus globale des problèmes — c'est d'ailleurs là que réside la différence entre une politique et le bricolage —, s'il a pu montré, preuve à l'appui, que l'aide française était en phase de croissance, qu'il était possible de mieux l'adapter aux situations concrètes de chaque pays, il est évident que depuis un an — et le voyage de cette semaine viendra combler cette lacune — si une politique a été mise en pratique, elle n'a trouvé aucun lieu, aucun moment privilégié pour être exprimée, haut et fort.

Et il faut reconnaître que ce n'était pas facile : s'il existe des problèmes continentaux, les rivalités nationales sont réelles. Privilégier un Etat face à un autre, c'était accumuler les difficultés. Mieux valait, tout en assurant aux Etats, à tous ceux qui le souhaitent, les moyens de la paix et du développement — quitte parfois à les épauler face aux organismes internationaux tel le F.m.i. —, assurer les peuples qu'il était possible d'aller vers des sociétés plus justes. Et, en ce domaine, au sud du Sahara, « la politique africaine de la France » commence à être comprise par tous, bien au-delà des cercles étroits du pouvoir. Si l'on veut que l'Afrique — Etats et peuples — trouve une issue aux problèmes qui l'assaillent, c'est l'essentiel. ●

Politique internationale

PAR GILBERT SANS

Pologne : l'anarchie économique

La Pologne marche décidément à reculons. Depuis le putsch militaire du 13 décembre dernier, rien ne s'est apparemment réglé. La crise économique s'étend, la jeunesse ne collabore plus du tout, les prisons débordent, le pays légal et le pays réel s'ignorent. « Solidarité », lui, s'est considérablement réorganisé.

L'information sur les événements intérieurs au pays circule un peu mieux vers l'étranger. On sait que les manifestations du début du mois ont été à deux doigts de tourner à l'émeute. L'Eglise — porte-parole obligé de l'opposition illégale — a condamné les violences. Monseigneur Glemp, après son entrevue avec le pape, réclame toujours l'établissement d'une « concorde nationale », permettant une expression « raisonnable » de Solidarité. C'est-à-dire non politique. Sur ce point, militaires et curés sont sans doute d'accord. L'Eglise joue un

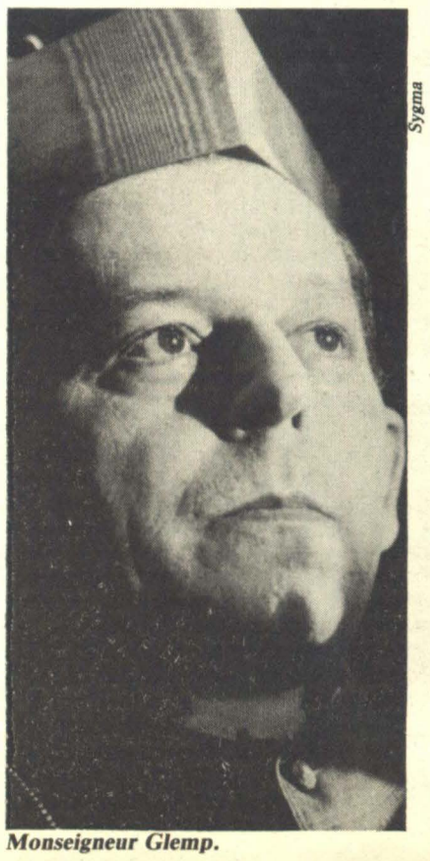

Sygma

Monseigneur Glemp.

rôle clef pour la reconnaissance du syndicat qui, manifestement, jouit encore de la confiance des masses ouvrières. Sans elle, force tranquille et intimidante du pouvoir, la répression qui s'accroît pourtant de jour en jour serait encore plus féroce.

La direction clandestine de solidarité exige également un accord national pour mettre fin à l'anarchie économique. La base est exaspérée. Les risques de nouvelles violences ne sont donc pas minces. Contraint à l'illégalité la plus totale, Solidarité contrôle évidemment moins les pulsions de la rue et de la jeunesse. Quant au pouvoir, l'armée d'abord, le parti après, il reste éternellement divisé entre les durs et les mous, les moscovites et les « libéraux ». En Pologne, ça fait trente ans que ça dure comme ça, sans jamais rien changer.

A l'appel de la direction clandestine de Solidarité, de nombreuses grèves, débrayages et manifestations ont eu lieu le 13 mai dans tout le pays. Le tribunal militaire de Varsovie a condamné six ouvriers d'une entreprise de matériel ferroviaire à des peines de trois et quatre ans de prison pour distribution de tracts.

Kennedy contre Reagan

La proposition faite aux Soviétiques par Ronald Reagan d'ouvrir des négociations sur la réduction des armements stratégiques n'a apparemment pas amélioré l'image « pacifiste » du président américain.

Le président Reagan a, en effet, répété la nécessité pour les Etats-Unis de négocier en position de force, et donc de poursuivre la politique de réarmement américaine. Bref, la Maison-Blanche rappelle qu'elle ne saurait renoncer à l'utilisation, la première, de l'arme nucléaire.

Possible candidat aux présidentielles de 1984, le sénateur Edward Kennedy s'est fait, aux Etats-Unis, le porte-parole d'un ample mouvement populaire qui demande le gel complet des programmes de construction d'armes atomiques : « Les mouvements pacifistes en Amérique du Nord et en Europe traduisent la préoccupation, sur les deux rives atlantiques, que la vie humaine ne s'achève dans une catastrophe atomique. Ces mouvements sont également conscients du fait que la politique de l'actuelle administration



M. et Mme Ceaucescu avec l'ex-président Carter.

A.f.p.



Edward Kennedy.

Reagan augmente sérieusement la possibilité d'une guerre atomique. Je ne crois pas que le président Reagan veuille la guerre, mais je crois que sa politique, et spécialement sa politique de surarmement, augmente la possibilité d'une confrontation nucléaire durant les prochaines années. »

Afghanistan : les femmes aussi

A l'initiative du Parti socialiste, une forte délégation de la résistance afghane a récemment séjourné en France. Dans cette délégation, une femme, madame Keshwar Kamal — elle représentait déjà la résistance afghane au congrès socialiste de Valence —, responsable de l'Association révolutionnaire des femmes d'Afghanistan, seule organisation féminine connue du côté des résistants. L'association a déjà organisé, depuis 1979, de nombreuses activités de protestation dans la capitale comme dans d'autres lieux (six femmes tuées à Kaboul lors d'une manifestation en 1980).

« Nous les femmes, en tant que moitié de la société, nous devons être la moitié de la résistance, a déclaré pour « l'Unité » Mme Keshwar Kamal. Nous menons la lutte côte à côte avec les forces démocratiques, les hommes d'Afghanistan, pour l'indépendance de notre pays. Nous nous préoccupons de la lutte pour la libération de la femme dans le cadre de la culture et des traditions afghanes. Nous tentons de mener des activités dans les secteurs culturels ou médicaux, par exemple, pour faire avancer les revendications des femmes dans le cadre national. »

Le récent séjour de la délégation afghane a permis de mieux cerner la réalité actuelle de la résistance. A l'intérieur du pays, les groupes, partis et syndicats commencent à travailler ensemble et s'unifient. La majorité de ces groupes combattants tiennent résolument à se définir comme démocratiques. La résistance interne porte aujourd'hui un regard méfiant sur la résistance externe, installée à Peshawar. Depuis trois ans, les événements démontrent l'incapacité de la résistance externe à organiser et diriger la lutte. Isolée, elle a perdu beaucoup de sa crédibilité. L'Association des femmes révolutionnaires afghanes n'a de contacts qu'avec la résistance interne.

« On connaît mal la complexe réalité de la résistance afghane. D'autant que, jusqu'ici, l'information était surtout assurée par les forces intégristes et fondamentalistes de Peshawar. Chez eux, les femmes n'ont pas leur place. Ils ne parlent jamais des femmes, ajoute madame Keshwar Kamal. D'abord l'indépendance, mais après la libération de l'Afghanistan, les femmes sont bien décidées à continuer la lutte pour leur propre libération... Je remercie beaucoup le Parti socialiste, et Lionel Jospin qui nous a reçues ; la position socialiste à notre égard m'apparaît très claire. Mais il est dommage que, dans d'autre pays et d'autres partis, on ait du mal à apprécier la réalité de la résistance intérieure et celle des femmes. »

Roumanie : la fin d'un règne ?

En Roumanie, va-t-on assister à la plus importante purge depuis la période stalinienne ?

Plusieurs centaines de notabilités du régime auraient déjà été limogées, dont un ministre, deux vice-ministres et des hauts fonctionnaires. Deux mille cinq cents autres personnes seraient actuellement interrogées.

Un prétexte pour le moins original à ce remue-ménage répressif : les menaces d'infiltration dans l'appareil d'Etat d'une secte de méditation transcendantale. Ridicule ? On trouve cette information, digne d'un canular, pour le moins inquiétante quand on apprend que l'un des objectifs de la secte aurait été de faire sortir la Roumanie du Pacte de Varsovie...



Soldat iranien sur le front.

La situation économique de la Roumanie est catastrophique. Les prix s'affolent, les produits alimentaires de première nécessité se raréfient. De ce pays, on connaît le mieux, en Occident, certaines positions avant-gardistes de politique internationale. On connaît moins l'identification progressive du pouvoir, de tout le pouvoir, avec la famille Ceaucescu. Nicolas Ceaucescu et les siens ne constitueraient cependant que la seconde dynastie socialiste au monde, loin derrière la famille du grand leader nord-coréen, Kim Il Sung. Un détail cependant : l'aîné des enfants Ceaucescu ne pourra pas succéder à son père. Sa femme est juive, elle n'est pas reçue au Palais. Il est bon de rappeler que l'antisémitisme est partie intégrante de la panoplie de la bourgeoisie rouge.

Comme toujours en pareilles circonstances, les intellectuels figurent parmi les premiers visés. Les destitutions de charges universitaires, interdictions de livres, etc., ne se comptent plus. Voici peu, les membres de l'Union des écrivains avaient osé refuser la candidature d'un poulain de Ceaucescu à la présidence de leur organisation. L'affaire de la secte servira donc à régler des comptes.

La situation intérieure, notamment sociale, n'est guère brillante. De nombreuses grèves sauvages ont eu lieu l'an dernier. Rendant visite à des mineurs en grève (la grève est illégale bien sûr), le cortège présidentiel avait même dû, selon certaines informations, battre en retraite et essuyer quelques boulets (de charbon).

Jusqu'où ira Nicolas Ceaucescu ? Est-ce la fin d'un règne ? Dans l'ensemble du camp socialiste, le leader roumain ne compte pas que des amis. Que fait, que pense Moscou ?

Irak-Iran : la boucherie

C'est parti comme en 14 ! Pour l'essentiel, l'armée iranienne a « l'envahisseur » irakien à l'intérieur de ses propres frontières. La bataille fait rage aujourd'hui autour de la ville de Khoramchar, transformée en véritable camp retranché par les forces irakiennes. Que la boucherie commence ! Des deux côtés, assurément, on fait bon marché de toute vie humaine, sachant que le vainqueur, quel qu'il soit, ne pourra fêter sa victoire que sur un tas de décombres. Le vainqueur ? On ne le connaîtra peut-être pas de sitôt. La bataille de Khoramchar, maison par maison, rue par rue, peut durer des semaines. Par ailleurs, l'intérêt des superpuissances, qui observent attentivement l'évolution du conflit, ne réside pas forcément dans un arrêt trop rapide de la guerre par l'effondrement militaire de l'un des deux camps. Gageons qu'un subtil équilibre dans les fournitures d'armements permettra aux belligérants de s'affronter mortellement durant encore de longues semaines...

En Iran même, l'esprit de guerre n'a pas mis fin à la répression sanglante. Loin s'en faut. On en arrive même aux pires méthodes staliniennes des années trente. Toutes les dictatures se rejoignent un jour. Télévision en plus, l'ancien conseiller de Khomeiny, Sadegh Ghotbzadeh, s'est publiquement accusé d'avoir voulu attenter à la vie du « sage » de Qom. Stupeur générale ! Et qui sont ces « ennemis du peuple » qui poussent de tels personnages à commettre le forfait suprême : rien moins que les « hypocrites », le nouveau concept politique miracle de l'Iran. Au sein du régime, les luttes de fractions font rage. Pour se déclarer au grand jour, elles attendent la mort du guide de la « révolution ». Sans doute le fidèle, et trop habile, Ghotbzadeh est-il tombé victime d'un des premiers règlements de comptes. Il y en aura d'autres. Pour l'instant, hors le camp intégriste des mollahs, seul le petit parti communiste Toudeh surnage encore. Tout le reste a été impitoyablement éliminé. Mais on sait que les relations économiques entre Téhéran et Moscou se sont améliorées depuis le départ des Occidentaux. Le grand voisin du nord paraît tout prêt à porter au régime « anti-impérialiste » de Khomeiny une aide « désintéressée ».

L'union de Ghotbzadeh avec l'ayatollah Chariat-Madari, connu pour être plus libéral que Khomeiny, visait sans doute à limiter le pouvoir du bloc intégriste conservateur et également à freiner la pénétration soviétique dans le pays. Parmi les six grands ayatollahs vivants, Chariat-Madari occupait la première place. Il est aujourd'hui placé en résidence surveillée et a été déchu de son titre de « guide spirituel ». Mais la grande inconnue de l'après-Khomeiny, c'est l'armée. Elle a été presque totalement épurée des anciens officiers proches du Chah d'Iran. Ceux qui la commandent ont la quarantaine. Ils n'aiment guère les « Pasdarans », gardiens de la révolution, qu'ils jugent inefficaces sur le plan militaire. Si l'Iran remporte encore quelques significatifs succès contre l'Irak, le prestige de cette armée va encore grandir.

Quant à Saddam Hussein, il n'a plus guère le choix : pour se survivre, le régime bassiste irakien est condamné à continuer la guerre. En cherchant, s'il le faut, de nouveaux alliés dans le camp arabe. Mais le prestige de Khomeiny a décru auprès de la population chiite — majoritaire — en Irak. Constamment victimes de la répression du Baas, ces derniers ne sont plus du tout décidés aujourd'hui à accélérer la chute de Saddam Hussein pour tomber entre les mains de Khomeiny. Le régime irakien aussi est cruel : on y exécute tous les jours. Pas au même rythme, toutefois, qu'en Iran. A Téhéran, la répression est devenue encore plus féroce, plus massive que sous le régime du Chah. Elle s'accentue malgré la guerre et, le président Bani Sadr ne nous démentirait pas, si elle s'accentue, c'est que la résistance au régime des mollahs augmente aussi.

© Fondation Jean-Jaurès

DEFRICHONS L'AVENIR.



L'avenir est un terrain en friche. Pour en faire la terre riche dont nous avons besoin, il nous faut faire confiance à l'imagination.

Au Crédit Agricole, nous savons depuis toujours que la volonté des hommes est plus forte que les difficultés du terrain ou de l'histoire. Quels que soient vos projets, nous saurons vous écouter et les favoriser.

Si vous avez des idées, nous ne manquons pas de bon sens.

Ensemble, nous pouvons faire de grandes choses.

CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens près de chez vous



En train pas besoin d'être en groupe pour voyager moins cher.

En train, avec la carte Couple Famille, il suffit :

- de voyager a 3 personnes au moins d'une même famille pour beneficier d'une réduction de 50 % dès la 2e personne en periodes bleue et blanche, soit environ 340 jours par an,
- de voyager a 2 personnes d'une même famille (couple, parent et enfant, 2 enfants) pour bénéficier d'une reduction de 50 %, pour l'une d'elles en periode bleue, soit environ 250 jours par an.

La carte Couple Famille est gratuite, valable 5 ans, en 1re comme en 2e classe, même sur un aller simple.
Renseignez-vous dans les gares ou les agences de voyages.

Avec la carte Couple / Famille, le train est vraiment moins cher que vous ne le pensiez.

SNCF Couple/Famille

Nom

Adresse

50 % de réduction dès la 2e personne
à 2 en période bleue
à 3 et plus en périodes bleue et blanche

valable jusqu'au

180187

SNCF



bélier

ELEUTHERA

Plus un conseil vient vite, meilleur il est.

Au Crédit Mutuel, pour vous aider, on est là. Là, ça veut dire, dans votre région, tout près de vos problèmes, tout près de vous.

Là, ça veut dire aussi très vite. Parce que la décentralisation c'est cela : moins d'intermédiaires, donc des décisions rapides. C'est important la rapidité quand il s'agit de régler vos problèmes d'argent.

Être, pour les associations et les collectivités locales, un véritable partenaire, présent, attentif et efficace. Leur offrir le conseil et le service qu'il faut, quand il faut, c'est-à-dire sans attendre, voilà le métier des 3000 caisses locales de Crédit Mutuel.



Crédit Mutuel

SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE

Une banque orientée vers les P.M.E et les Particuliers ;

Des filiales insérées dans l'économie régionale.

- 5 Bd de la Madeleine 75001 PARIS

Petites annonces

Tarifs	La ligne H.T.	La ligne T.T.C.
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	22 F	25,87 F
Demandes d'emploi	12 F	14,11 F
Immobilier	18 F	21,17 F
Divers	18 F	21,17 F

DEMANDES D'EMPLOI

Réf. 231. Employé 35 a., B.e.p.c., 6 ans magasinage papeterie gros, art. de bureau, aspirant à poste plus intéressant (écriture, class. doc.) tte branche. Répond immédiatement à offres si poste stable responsabilisant même avec période formation. Etudie tte proposition.

Ecrire à M.C. Jadelot, 150, rue E.-Dolet, 94140 Alfortville. Tél. : 893.68.47 le soir jusqu'à 23 h.

Réf. 234. Journaliste, formation autodidacte, 7 ans d'expérience professionnelle avec responsabilités dans périodiques syndicaux, cherche emploi dans service municipal d'information (recueil, traitement de l'information locale, réalisation bulletin municipal). Toutes propositions étudiées.

Ecrire au journal qui transmettra.

Réf. 230. Jeune femme avec références garderait enfants à Paris. Tél. : 589.93.47.

DIVERS

Réf. 232. Voici le temps des fêtes, c'est le moment de téléphoner au Dépôt-vente (Gérard Vacher 637.33.99) s'il vous manque des artistes.

A raison d'un spectacle différent chaque soir et grâce aux Auditions Publiques du samedi soir au Dépot-vente nous connaissons des centaines de jeunes chanteurs et musiciens pleins d'énergie et de talent pour vos fêtes publiques ou privées. Nous les proposons sans intermédiaire ni commissions.

Le Dépot-vente de la Jatte
92200 Neuilly
Tél. Gérard Vacher 637.33.99

Coll. Fondation Jean Jaurès

Vous voulez que "l'Unité" se développe ...

« L'Unité » est le seul moyen d'expression d'audience nationale du Parti socialiste. C'est dire l'importance du rôle que ce journal est appelé à jouer face à une presse dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas tendre pour la gauche au pouvoir.

Il le jouera grâce à l'effort de tous. De l'équipe qui le conçoit et le rédige, bien entendu, et qui doit pouvoir disposer de nouveaux moyens pour faire un hebdomadaire plus vivant et plus complet.

Mais l'effort nécessaire pour redonner une nouvellee dynamique à « l'Unité », nous le demandons aussi à tous nos abonnés, à tous nos lecteurs, à tous nos diffuseurs militants, à tous les adhérents du Parti socialiste. Dès maintenant, chacun doit se sentir mobilisé pour contribuer à l'accroissement rapide de la diffusion du journal par l'apport de nouveaux lecteurs. Que chacun de ceux qui nous lisent fasse un nouvel abonné et nous ferons en quelques semaines un bond en avant spectaculaire.

Le Parti socialiste a gagné au printemps dernier la bataille des élections. Il assume aujourd'hui à tous les niveaux les responsabilités du pouvoir. Il doit avoir désormais un journal à la hauteur de cette immense tâche.

Bulletin d'abonnement à retourner à

l'administration de l'unité
10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....
demeurant .....
.....
désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :
★ abonnement de six mois (150 F) ☐
★ abonnement d'un an (230 F) ☐
et vous adresse la somme correspondante

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.C.P. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue de Solférino 75007 Paris. - Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédaction en chef : Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; Grands Reporters : Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Marie-José Bernardot, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Frédérique de Gravelaine, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. Secrétariat de rédaction : Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Forcadell ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; Directeur de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

La chronique littéraire de Claude Glayman

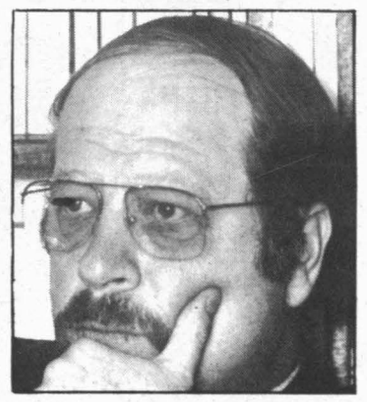

Derrière le rite des anniversaires

« La République de M. Mitterrand » par Alain Duhamel (Grasset) ; « Partenaire du changement » par Alain Schmidt (Plon) ; « Jean Cavaillès, philosophe dans la guerre 1903-1944 » (Le Seuil).

PREMIER anniversaire du 10 mai 1981... trente-septième de la victoire du 8 mai 1945 enfin réhabilité ! Celui qui commémore la célébration, le voilà qui risque de céder au conformisme, et celui qui feint l'insensibilité, le voici accusé d'ingratitude et de sécheresse de cœur. Les Malouines montrent que les hommes ont moins compris la leçon des guerres et de leurs arpents mythiques, en dépit de décennies de lavages de cerveau antimilitaristes, anti-chauvinistes ; la tendance devient forte de retenir dans le rituel une vigilance effective et salutaire. Le mal nazi a-t-il disparu à ce point que sa défaite militaire puisse être rangée au cabinet des antiques ? Et un an après son élection à la magistrature suprême, n'observe-t-on pas quelques apprentis antidémocrates dénier sa légitimité au président de la République ? Non, voyez-vous, j'ai la faiblesse de penser que les anniversaires ont quelque utilité... à condition de ne point trop en faire au risque sinon d'éveiller un réflexe contraire à la vigilance dont on assurait ci-dessus vouloir entretenir la flamme.

Les livres ayant désormais pris le rythme de nos actualités politiques, rien de surprenant à ce que les vitrines des librairies commencent de se garnir d'ouvrages radiographiant le bilan socialiste et la personnalité du président. En attendant ceux qu'on nous annonce d'« horizons de gauche » — Albert du Roy et Robert Schneider « le Roman de la rose » (à sortir sous peu au Seuil) ; Guy Claisse et Jean-Pierre Mithois (livre prévu à l'automne chez Plon) ; en signalant deux ouvrages écrits par des adversaires du gouvernement socialiste, Alain Griotteray « le Théâtre des opérations » (La Table Ronde) et Albert Lebacqz — « 1981, l'année de François Mitterrand » (Editions France-Empire) nous nous attarderons à deux titres, en provenance, eux, du milieu journalistique qui invoque, sans doute à l'excès, le patronage de la neutralité pour ne pas dire l'objectivité de l'observateur. Je veux parler de deux Alain, l'un Duhamel pour sa « République de M. Mitterrand » chez Grasset ; l'autre Schmidt « Partenaires du changement » (Plon) ; deux livres à discuter, mais qui ne manquent, ni l'un ni l'autre, ni d'intérêt ni de qualité.

Alain Duhamel, peut-être trop pressé, et donc trop hâtif, décrit plus des évidences, répète plus des faits que nous connaissons qu'il n'approfondit des analyses. « La République de M. Mitterrand » s'esquissait à peine — « le socle du changement » était tout juste scellé comme aurait dit Pierre Mauroy — que l'observateur prétendait la saisir dans son entier. Erreur d'impatience que corrigent cependant une bonne habitude de l'establishment politique et diverses observations générales dont la pertinence est d'autant moins contestable qu'elle s'impose à tous. Duhamel rappelle opportunément les péripéties et le déroulement de la campagne présidentielle, utile rétrospective de la chute d'un pouvoir « snob » qui déboucha sur l'arrivée des « classes moyennes du secteur public dans les milieux dirigeants ». Il note : « Pour la première fois depuis 1958, il n'y a plus identité automatique entre l'élite du monde politique et l'élite du monde économique et idéologique. »

Cette mutation est-elle aussi ample que le dit Duhamel ? La vérification s'impose, ce qui explique qu'on demeure perplexe lorsqu'il paraît déplorer à plusieurs reprises une « revanche » à gauche. Une république de professeurs, certes, mais Duhamel observe par ailleurs que le Parlement n'exerce pas un pouvoir considérable, et il remarque très justement que les intellectuels campent aux lisières de la perplexité : « Les intellectuels notoires se trouvent en quelque sorte en transhumance, partis de quelque part sans savoir vers où. » Reste que l'émergence d'une nouvelle classe au pouvoir n'est pas niable en tant que tendance. De là il y a un grand pas à entériner cette autre observation qui fit bondir aussi bien Maurice Duverger qu'Ivan Levaï : « Il n'y a pas de consensus possible lorsque la gauche est au pouvoir, puisqu'elle incarne la mise en cause des intérêts. » Les intérêts de qui ? Et sont-ils si nombreux et si répandus ces intérêts à moins d'y inclure tous les corporatismes, ce qui n'est pas tout à fait la même chose ? En tout cas, pour en finir (provisoirement) avec ces classes moyennes, Alain Duhamel ne se trompe guère en pronostiquant qu'électoralement le pouvoir socialiste a partie liée avec l'orientation des classes moyennes du secteur privé. Décrivant le nouveau pouvoir comme « un socialisme fabien » (par référence à l'idéologie qui imprégna le travaillisme britannique), une « forme avancée de social-démocratie », il souligne que tout dépend des « relations sociales », sur quoi échoue toujours la droite, et il écrit : « Le débat est plutôt, à terme, entre les perspectives peu engageantes du syndrome travailliste ou bien un retour au réel qui s'appellerait, bien sûr, la pause. C'est la querelle de la radicalisation. »

Il me semble que, là, Duhamel se laisse peut-être gagner aux grandes schématisations médiatiques. Beaucoup plus loquace sur les hommes, sur les formations politiques ou sur la politique internationale, Duhamel ne conçoit ces fameuses « relations sociales » que vues d'en haut, jamais à la base, au niveau des hommes concrets qui font les classes sociales et d'une certaine manière l'histoire. Déjà si la victoire de François Mitterrand a tant surpris — y compris Duhamel, il le reconnaît lui-même — c'est parce qu'on n'imaginait plus à la longue, à la fin, que c'étaient des hommes concrets qui votaient, espéraient ou subissaient telle ou telle politique. Ce disant, ferait-on preuve de populisme ? Plutôt reconnaîtrait-on se méfier des écrans que sont les médias, les sondages, les constructions synthétiques pour utiles qu'ils soient ! On pourrait adresser un reproche de même nature lorsque Duhamel juge du bilan de la politique extérieure. Telle qu'elle a été sous les prédécesseurs, elle serait à présent ! Et de citer par exemple le voyage en Israël comme preuve. Bien sûr, souligne Duhamel, aucun président ne s'y était auparavant déplacé ; mais ce voyage, qu'a-t-il changé concrètement ?... Israël et les Arabes demeurent toujours face à face. Mais qui pouvait raisonnablement imaginer qu'il en serait autrement ; la seule question à se poser n'est-elle pas de s'interroger sur le pouvoir de changement ultérieur porté par ce geste symbolique ? Peut-être rien n'en découlera-t-il, ou bien peut-être une avancée se manifestera-t-elle ? Mitterrand a le sens du temps et celui du changement qui passe par le temps, alors que Duhamel, qui a le sens de l'observation, de la formule et la connaissance de bien des faits oubliés par le commun des mortels, s'empresse, s'enferme dans la formule qui réduit la nuance, le caprice et la durée et instaure la symétrie et le balancement. J'aime le voir dire du président qu'il « s'agit d'une métamorphose au ralenti », mais j'observe que lui, loin de marcher au ralenti, marche au précipité, à la va-trop-vite. Oui au politologue mais non au journaliste qui tire trop le politique vers l'instant et l'éphémère. On retiendra toutefois ce que Duhamel note de la guerre des chefs jamais éteinte dans l'ex-majorité et ce qu'il note du P.c.f., de sa crise et de ses relations présentes et futures avec la majorité socialiste. Mais si c'est le contexte économique et social, qu'il soit ou non radicalisé, qui déterminera la pérennité de ces relations, Duhamel remarque que « la majorité des chefs d'entreprise campe d'ores et déjà dans l'opposition ».

De ces chefs d'entreprise Alain Schmidt a interrogé plus d'une trentaine. Les entretiens recueillis sont copieux. Ils traitent longuement des activités des entreprises dirigées par les p.-d.g. en question. A ce titre, ils fournissent un bon nombre d'informations qu'on relève et assimile d'autant mieux qu'elles sont formulées au fil de la conversation. Mais par-delà, une préoccupation fondamentale demeure au centre du livre. Le politique a changé, peut-il y avoir un changement économique de même nature, dans le cadre du maintien du pouvoir économique tel qu'il est, à l'exception des entreprises nationalisées, nationalisations qui font ici l'unanimité contre elles ? D'un côté, Laurent Boix-Vives, p.-d.g. des « Skis Rossignol », déclare : « L'acte de produire ne peut pas être imaginé de façon différente. » D'un autre côté, on comprend bien que la question sous-jacente, au-delà du vrai problème des mutations technologiques, concerne la capacité d'investissement et de lutte contre le chômage. Avouerai-je que sur ce plan on reste sur sa faim. Légitimistes à coup sûr, ces patrons interrogés à l'automne 1981 ou bien ont dissimulé leur réponse, ou bien ils ne s'estiment pas mobilisables sur le plan de l'investissement et de l'embauche. Et dans cette seconde hypothèse, c'est le changement lui-même qui serait mis en cause. Il est vrai que sur ce plan comptent plus les faits que les déclarations d'intention.

Un an après le 10 mai 1981, nous sommes au cœur des problèmes du changement. Trente-sept ans après le 8 mai 1945, on éprouve le double sentiment d'être à la fois dans la même époque et dans une nouvelle. Jean Cavaillès fut un philosophe engagé. Les Editions du Seuil rééditent le livre « Jean Cavaillès : philosophe dans la guerre — 1903-1944 » que lui consacra naguère sa sœur, Gabrielle Ferrières. Itinéraire familial et universitaire qui pourrait rappeler celui de Sartre, sauf que Cavaillès se préoccupa de mathématiques et que, s'il avait vécu, il eût été proche plutôt d'un Gaston Bachelard ou d'un Jean-Toussaint Desanti. Il étudia en Allemagne, observa avec grande acuité l'ascension d'Hitler, rencontra Edmond Husserl, fut élève de Léon Brunschwig, collabora avec Raymond Aron, et eut pour élèves Maurice Merleau-Ponty et Etienne Borne. Fils d'officier, il fit la guerre de 1940 et entra très vite dans la Résistance. Et comme dit Bachelard : « Déjà dans la pensée abstraite Jean Cavaillès avait une volonté de héros. » Il fonda avec Emmanuel d'Astier-de-la-Vigerie le réseau « Libération ». Incarcéré une première fois par les nazis, il parvient à se rendre à Londres, rencontre de Gaulle, puis plus que jamais combat pour la liberté. Le matin, il rédige sur la philosophie des mathématiques, l'après-midi, il se bat dans l'action. Image exemplaire de l'engagement, aurait dit Sartre, moins impliqué, à l'époque ; il servit de modèle à l'un des personnages du film de Jean-Pierre Melville « l'Armée des ombres ». Arrêté une seconde fois, il est condamné par le contre-espionnage allemand puis fusillé en janvier 1944. L'œuvre de réflexion qu'il nous aurait donnée est à jamais arrêtée — c'eût été une « phénoménologie de la connaissance rationnelle » (1).

L'homme implacable de rigueur et de grandeur meurt pour l'idée et pour son incarnation. Lequel, parmi nous, ici, de nos jours, serait capable de mourir également pour l'idée ? Il est vrai qu'en 1944 l'idée ne souffrait aucun doute. Désormais, nous participons à un combat plus douteux, ou du moins plus complexe, mais nous voyons bien et mieux, cependant, depuis un an, quel sens il revêt ! Se souvenir pour demeurer lucide et disponible. ●

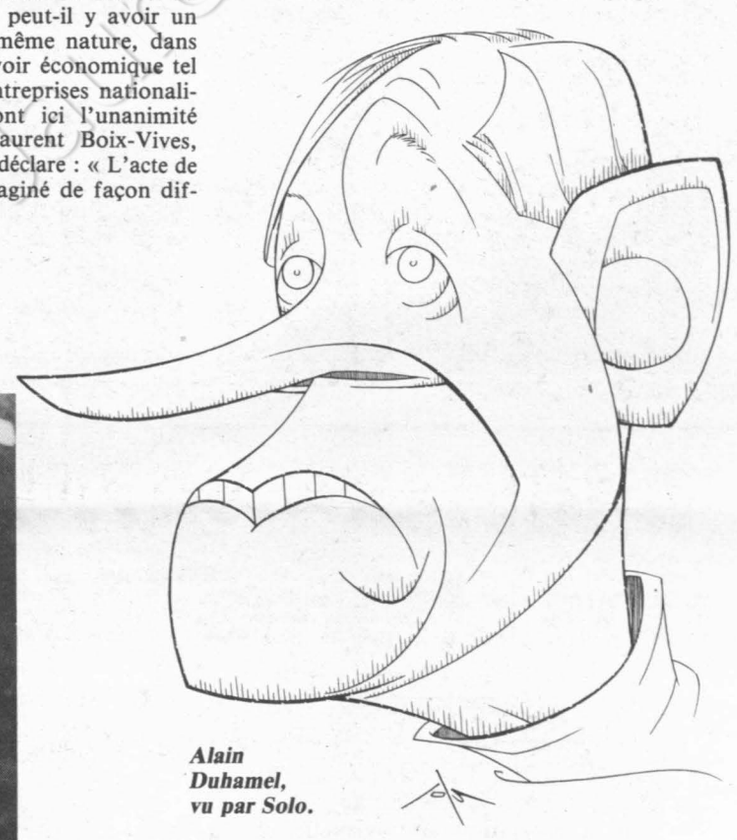

Alain Duhamel, vu par Solo.



Sygma

8 mai 1982, à Paris.



Alain Schmidt.

(1) Pour mieux comprendre la portée du travail philosophique de Cavaillès, voici à la fois ce qu'en notaient et Bachelard et l'auteur lui-même : « ... une fois qu'on a bien compris que les intuitions naïves d'une numération par le nombre ou d'une mensuration par l'étendue bloquent la pensée, on est prêt à suivre l'exposé par Cavaillès du prodigieux travail de construction opéré par les ensemblistes... »

« ... Ce n'est que par un préjugé réaliste que nous nous préoccupons d'objets, alors que seul importe, dans la succession de nos affirmations, ce qui régit cette succession, savoir le travail intellectuel effectif. »

Sygma



Constantin Costa-Gavras.

Des Américains pas tranquilles du tout

"Missing", représentant les Etats-Unis au Festival de Cannes, se révèle être l'oeuvre la plus réussie de Costa-Gavras



Sissy Spacek et Jack Lemmon dans « Missing ».

PAR SERGE RICHARD

« COUREZ à « Missing », le film qui a mis Reagan en colère » : on croit déjà lire la pub du dernier-né de Constantin Costa-Gavras (sortie mercredi prochain). Et on se dit : un film sur le coup de Pinochet de 1973, bien, bravo, et puis des films militants, il en faut... Doublement mauvais réflexe. D'abord, parce que la localisation délibérément imprécise de « Missing » permet de situer le film dans n'importe lequel des voisins méridionaux chez qui les Etats-Unis font plus ou moins ouvertement la loi, parce que « Missing » n'a heureusement rien à voir avec les pensums manichéens, qui sont trop souvent censés concourir à notre éducation politique.

On peut ne pas aimer, pourtant, la manière Costa-Gavras. Et, dans ces mêmes colonnes, on s'est montré fréquemment réservé sur des films comme « Section spéciale ». De surcroît, dans le cas de « Missing », tout était à craindre de l'environnement anecdotique qui a préparé la sortie française du film : un « producteur de gauche » qui avait déjà mis sur pied « Cinq jours en mai » et « Spartacus », la protestation solennelle du Département d'Etat contre la mise en cause de ses diplomates, la supposée colère de Reagan, une polémique dans la presse américaine... (en réalité Costa-Gavras confirme que tout s'est bien passé).

Et voilà que « Missing » se révèle être, de fait, l'œuvre la plus réussie de Costa-Gavras. Peut-être, tout simplement, parce

Télévision au rabais pour nos chères têtes blondes?

PAR ROBERT CHESNAIS

DANS le grand branle-bas de combat suscité par le projet de loi sur la communication audiovisuelle, il n'a été pour ainsi dire pas question de la dimension éducative de celui-ci, que ce soit pour le cinéma, la radio ou la télévision.

Pourtant, l'importance de l'enjeu que représente la télévision n'est plus à démontrer : les deux heures et demie passées tous les jours de l'année par chaque petit Français devant le téléviseur familial constituent un laps de temps supérieur à celui que le même enfant passe en classe avec un enseignant. Il faut y ajouter le temps passé à écouter la radio et celui consacré au cinéma dont la majorité du public se trouve être les adolescents.

La loi de 1974 donnait aux sociétés de programmes une triple mission : « informer, distraire et éduquer ». On a beaucoup parlé des deux premières ces derniers mois. Il serait temps de faire un bilan de la dernière avant que la nouvelle loi ne soit votée.

Chacune des chaînes s'est dotée d'un service spécialisé d'émissions dites « pour la jeunesse », dont le domaine va de la petite enfance à l'adolescence. Diffusées dans un créneau se situant en fin d'après-midi (sauf le mercredi et pendant les vacances scolaires), ces émissions sont essentiellement constituées par des éléments achetés à l'étranger ou, plus rarement, produits par des maisons de production privées françaises. La production propre des chaînes ne représente qu'une faible part de l'ensemble. C'est ainsi que l'on trouve pêle-mêle, des feuilletons (la plupart sont anglo-saxons), des dessins animés (japonais pour la majorité) et aussi des séquences plus ou moins inspirées directement ou même décalquées sur des modèles étrangers comme le « Un, rue Sésame » de T.f.1, d'après le célèbre « Sésame Street » américain, succès mondial de l'audiovisuel éducatif des années soixante-dix. Citons également cette émission qui passe régulièrement depuis des années sur Antenne 2 sous des titres divers, composée d'extraits de films de la firme Walt Disney. Le plus souvent, les séquences produites et réalisées par les chaînes elles-mêmes sont du « plateau », c'est-à-dire des émissions faites en direct avec un animateur, quelques invités, éventuellement quelques marionnettes si l'on s'adresse aux plus jeunes, un décor passe-partout, en d'autres termes, une sorte de remplissage à bas prix.

De toute évidence, le bilan n'est pas brillant. A ceux qui les critiquent, les services d'émissions pour la jeunesse répondent invariablement par le manque de moyens qui oblige à acheter à l'étranger et interdit de produire des émissions originales (voir l'interview de Simone Champel dans « l'Unité » nº 462). C'est vrai que ces services sont les parents pauvres des chaînes de télévision. En choisissant de ne pas leur donner des moyens suffisants, on peut dire qu'elles ont failli à la mission éducative que la loi leur avait confié. Cependant, il faut aussi souligner que l'achat à l'étranger constitue une solution de facilité qui n'a pu qu'encourager les dirigeants des chaînes à réduire la part accordée aux émissions pour la jeunesse, tout en empêchant la recherche de solutions meilleures.

En effet, des arguments budgétaires peuvent difficilement justifier l'importance des productions étrangères dans l'univers culturel proposé quotidiennement à nos enfants. Quelles que soient les qualités de ces productions (bien souvent médiocres, d'ailleurs), elles ne peuvent que véhiculer des modèles idéologiques, culturels, politiques venus d'outre-Atlantique ou d'outre-Pacifique. Il y a là une entreprise, consciente ou inconsciente, de destruction culturelle, dont les conséquences peuvent être angoissantes et dont l'effet le plus immédiat est de faciliter la pénétration commerciale de produits américains ou japonais dans notre pays.

Il ne faut évidemment pas tomber dans l'inverse en réclamant une télévision chauviniste et étroitement hexagonale. Que, grâce au petit écran, nos enfants soient en contact avec des modes de vie et de pensée, des cultures différentes, rien de plus enrichissant, mais à deux conditions. La première, c'est que cette culture ne soit pas exclusivement américaine ou à peu près. La seconde, c'est que les enfants soient préparés à de tels contacts et capables de faire la part des choses. Là doit intervenir l'Education nationale, aussi bien à l'école qu'en dehors de l'école. Or, jusqu'ici, les services d'émission pour la jeunesse des trois chaînes se sont en général refusés à travailler en collaboration avec ce qui est, jusqu'à preuve du contraire, le service public de l'éducation. Les exceptions sont rares et concernent d'ailleurs des organismes qui ne dépendent pas directement du ministère de l'Education nationale comme l'émission « Bouquins-bouquines », coproduite par Antenne 2 et la Ligue de l'enseignement, ainsi que la caution accordée par le Syndicat national des instituteurs à l'émission de Jacques Martin « les Voyageurs de l'histoire ». Le ministère lui-même, par l'intermédiaire du Centre national de documentation pédagogique, n'a eu droit qu'à louer (« fort cher : près de 70 000 F/heure) des heures d'antenne, à des moments où aucun enfant ne peut les regarder, pour y diffuser des émissions de télévision scolaire. Outre que la collaboration avec le ministère de l'Education nationale, qui n'est pas un partenaire négligeable, aurait pu résoudre certains problèmes budgétaires, elle aurait pu orienter les émissions pour la jeunesse vers des productions plus cohérentes avec des objectifs éducatifs sans pour autant perdre leur spécificité.

Heureusement les choses commencent à bouger. En particulier, le Centre national de documentation pédagogique, grâce aux moyens dégagés par l'arrêt de la télévision scolaire en direction des lycées et collèges (il n'y a que 8 000 postes de télévision dans les établissements, et les programmes sont trop chargés pour que les élèves puissent regarder les émissions pendant les heures de classe), et grâce à un récent accord avec F.r.3, produit des émissions de télévision éducative qui seront diffusées sur la troisième chaîne le samedi après-midi à partir

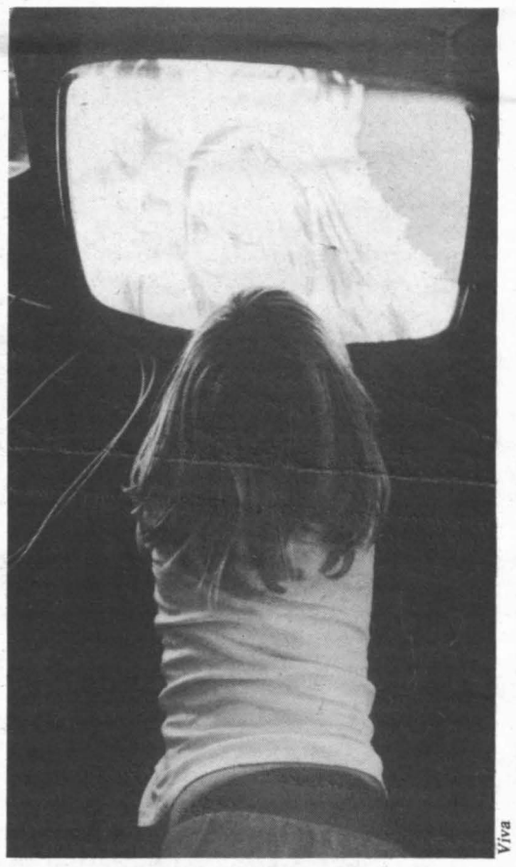

Viva

de septembre prochain. D'autres projets sont en cours d'élaboration. L'Education nationale et les chaînes de télévision (ou de radio) ne peuvent plus s'ignorer. Ce sont des services publics qui ont des missions éducatives à remplir (ainsi que le précise, pour la télévision et la radio, l'article 5 du projet de loi sur la communication audiovisuelle) ; ces missions doivent être complémentaires et cohérentes.

Si l'Education nationale doit faire un effort qu'elle a d'ailleurs commencé, les chaînes de télévision vont également y contribuer. Alors que deux d'entres elles vivent largement de la publicité et que celle-ci utilise directement ou indirectement les enfants comme cible privilégiée, elles ne peuvent plus considérer ces mêmes enfants comme un public négligeable qu'il suffit de gaver de mauvais dessins animés, de feuilletons médiocres et de spots publicitaires sous prétexte de faire des économies. La nouvelle loi doit leur permettre d'assumer pleinement leurs responsabilités dans le domaine éducatif qui, bon gré mal gré, est aussi le leur. L'avenir de nos enfants en dépend. ●

qu'une dimension supplémentaire s'ajoute, comme pour « l'Aveu », à la dramaturgie habituelle : un parfum d'absurde. Il venait, à travers les images de « l'Aveu », de l'obstination mise par le condamné innocent à douter de sa propre innocence, puisque c'est le Parti qui l'accusait et que le Parti est réputé forcément infaillible : on était bien à Prague, la ville de Kafka. Dans « Missing », l'absurde vient de l'entêtement mis par des « American citizens » à croire que leur citoyenneté les protège de tout avant de découvrir ce gag horrible : dans une guerre civile faite par des Chiliens à d'autres Chiliens, ce sont des Américains qui ont organisé l'assassinat d'autres Américains.

Ici intervient un coup de génie de Costa-Gavras. Il a, en effet, peu utilisé l'image de Charles, le disparu de « Missing », alors que l'avocat Thomas Hauser, dans le livre que le cinéaste a adapté, cristallisait dangereusement son récit de cette histoire réelle sur ce personnage en question. Au risque de ramener à une mésaventure individuelle, ce qui est bien autre chose. Comme le dit l'écrivain Julio Cortazar dans sa préface au livre : « Que Thomas Hauser se soucie de donner toute la documentation possible sur le coup militaire ne modifie en rien son échelle de valeurs, qui reste centrée sur la figure de Charles Horman. Si cela est logique et compréhensible dans une perspective nord-américaine, il est logique aussi que le livre produise avant tout un effet interne et domestique. Pour le dire en termes ironiques, une grande partie des lecteurs déplorera ou critiquera l'ingérence cynique des Etats-Unis dans les affaires chiliennes, uniquement parce que Charles Horman paya cette ingérence de son sang ; quant au sang chilien, il est bien loin et il n'est que chilien, après tout. »

Dans le film de Costa-Gavras, c'est seulement à la faveur d'un retour en arrière qu'on saura comment Charles Horman, jeune intellectuel américain installé au Chili pour écrire, est tombé dans l'engrenage : le jour du putsch de Pinochet, Charles se retrouva coincé sur la côte, à Vina del Mar. Il rencontra là d'étranges militaires américains qui se laissèrent aller à lui en dire plus qu'il en demandait sur la participation américaine au « golpe ». Quand Charles finit par arriver chez lui à Santiago, plusieurs jours plus tard, il n'y resta pas longtemps : un commando vint l'arrêter et emporter, avec le prisonnier, toute une caisse de ses moindres papiers (Charles notait tout). Direction : le Stade national, la torture, la mort.

En vain, son père, Ed Horman, aidé de la femme de Charles, Joyce, débarquera-t-il au Chili pour frapper à toutes les portes et réclamer des recherches pour un fils qu'il croit encore simplement disparu : il découvrira seulement un cadavre et la certitude que les « experts » américains auraient ordonné d'abattre celui qui en savait trop et qui, de toute façon, était juste un extrémiste fiché comme tel — mais sans jamais pouvoir faire « sortir » les notes et dossiers officiels américains qui auraient apporté la preuve.

Le livre, Costa-Gavras l'a retourné comme un gant et c'est d'Ed, le père, qu'il a fait son protagoniste. Le film devient donc l'histoire d'une enquête, d'une quête : qu'est devenu mon fils disparu ? Puis : qui l'a tué, et pourquoi ?

Cet industriel américain (fabuleusement incarné par Jack Lemmon), toujours muni de sa Bible, est conservateur, mais très attaché aux principes démocratiques de son pays, sans jamais s'être demandé si son pays les respectait à l'extérieur. Ed est honnête, honnête au point de ne jamais se douter de rien si on lui ment. C'est dire avec quelle facilité ce naïf va se faire manipuler par les « gens de l'ambassade », malgré les avertissements de sa belle-fille (mais ne la considère-t-il pas comme une gauchiste parano ?). Notamment lorsque ces honorables diplomates s'ingénieront aux fausses recherches de quelqu'un qu'ils savent parfaitement ne jamais pouvoir être retrouvé, du moins ailleurs que dans un charnier.

C'est au hasard d'une rencontre que l'Américain bien tranquille apprend la vérité. Et c'est la douce Joyce qui finira par identifier le corps de son mari dans l'entassement de cadavres de la morgue. Au moins ce drame a-t-il un effet positif : rapprocher Ed et Joyce en un étrange couple passionné de vérité. Des années encore après le drame, tous deux continuent à tenter de percer les murailles juridico-administratives qui protègent le secret de la mort de Charles.

Bien après avoir vu le mot « fin » conclure le film de Costa-Gavras, on se dit qu'il est pourtant bien simple, ce secret : il se lit entre les lignes de toutes les dépêches qui, quotidiennement, nous informent de la « présence » des Etats-Unis en Amérique latine. Le plus important est que, grâce à « Missing », beaucoup de misters Ed Horman en fassent la découverte. ●

Culture au fil des jours

Théâtre : le fol pari des « possédés » de Besançon

L'histoire (c'est-à-dire le hasard) fait-elle bien les choses ? Sans doute, car c'est à Besançon, la ville natale du penseur socialiste Charles Fourier, qu'en ce moment Dostoïevski règle ses comptes de vieil homme précocement désabusé avec les engouements fouriéristes de sa jeunesse contestataire et reniée : en effet, la troupe de Denis Llorca, le Nouveau Théâtre de Besançon, donne pendant tout le mois de mai « les Possédés », dans une transposition écrite et mise en scène par Denis Llorca lui-même.

Il fallait être fou pour tenter de transcrire au théâtre une œuvre de plus de mille pages denses et fouillées. Camus l'avait osé, Denis Llorca reprend le pari et c'est une extraordinaire réussite. On ne peut qu'être béat d'admiration devant le travail entrepris, réalisé, accompli : fidélité au texte, à l'esprit, à la manière : tension dramatique, humour, comique, rires et larmes, folie et lucidité, rationnel et métaphysique, tout y est. Il est vrai que Denis Llorca s'est bien entouré ; il offre, sur le plateau du théâtre du Casino entièrement rénové, une des plus belles distributions qui puissent se voir en ce moment en Europe, réussissant l'amalgame des talents ou des génies d'origines diverses, vedettes confirmées et mondialement connues et jeunes espoirs à découvrir : car réunir plus de vingt acteurs interprétant pour la plupart deux ou trois rôles chacun, parvenir à en faire un ensemble qui évolue à ce degré de perfection et de cohérence tient de la prouesse et surtout dénote des qualités de meneur, de chef d'orchestre, qui font de Denis Llorca un metteur en scène aux qualités professionnelles et humaines rares.

Dans le rôle de Varvara Stavroguine, on retrouve, avec quel plaisir, une Maria Casarès vibrante, merveilleuse dans la lucidité critique des mystifications utopiennes ou des tares démoniaques sauf à se laisser éblouir par son fils Nicolas ou à se laisser attendrir quelques instants, en fin de parcours, par un Stépane Tropimovitch à qui l'attachent vingt années de haine-amour et de mépris-amour. Dans le rôle de la sage-femme, elle est éblouissante de truculence et nous sculpte, avec l'accouchement, une des plus belles scènes d'une pièce qui en compte à foison.

Michel Vitold, cet acteur magistral dans tout le répertoire russe, fait de Stépane Tropimovitch une création prodigieuse de cette sorte de maître à penser pour jeunes générations de possédés ; il est agaçant, dérisoire, mais à la fin quelle émotion difficilement soutenable provenant plus de la finesse de la sensibilité que de la tristesse de son agonie.

Quant à Jean-Paul Farré, son fils dans la pièce avec le rôle de Piotr (Nietchaiev), il a une présence, une aisance, un métier extraordinaires : peut-être devrait-il mettre moins d'aisance et de certitude pour un rôle de conspirateur brouillon et cynique.

Nicolas Stavroguine, Denis Llorca, joue fort bien de la distanciation hautaine et silencieuse de ce jeune aristocrate diaboliquement séduisant sur qui viennent se briser tous ceux qu'il attire ou qui l'aiment.

Nadine Alari interprète deux rôles difficiles, celui de Prascovia Drazdova et de Julie von Lembke : elle évite soigneusement de se laisser entraîner sur la pente de la caricature et donne à ses deux personnages un relief surprenant. Dans la femme du gouverneur, elle fait une composition subtile et domine les scènes de société par sa présence et la richesse de son jeu.

Autres prouesses également, celles de Jacques Alric, bien connu des téléspectateurs : quel acteur dans Ignace Lebiadkine, le capitaine en retraite débauché et brutal ! mais nous l'avons encore préféré dans celui de Chigalov, le théoricien socialiste radoteur et fatiguant, etc.

Vingt acteurs, trente rôles, et pourtant, malgré le fouillis inextricable du roman, l'unité est réalisée, l'homogénéité complète, l'enchaînement réussi tout au long d'un spectacle fleuve qui dure huit heures d'affilée (ou qui, aussi, est coupé en deux soirées de quatre heures chacune). A aucun moment l'impression de lassitude ou de fatigue, le fol pari est tenu. Unité réalisée à cause d'une réécriture très serrée, très dense, à cause du travail individuel et collectif des acteurs, à cause d'un seul et unique décor : le truc, la trouvaille ! cette verrière immense élégamment travaillée, qui coupe la scène dans sa profondeur en deux parties avec un lointain diaphane, troublant et mystérieux dans les remous inquiétants de ses profondeurs : cette trouvaille scénique permet une multitude de lieux, de situations, des enchaînements, parfois un jeu simultané que des éclairages pointilleux, ou des balayages lumineux d'une grande ampleur, viennent encore renforcer. Trouvaille unificatrice aussi que l'harmonie des costumes qui, du noir au blanc, passent par toutes les gammes de verts. Bruits, eux aussi, créant des ambiances sonores d'inquiétude, bruits de gares, de trains, de pluies, d'incendies, d'émeutes, musique préapocalyptique ou de purgatoire, au sens où il serait plus proche de l'enfer que du paradis.

Quelles évocations, quelles scènes qui nous restent encore au fond des yeux longtemps, un spectacle total, sur un texte grandiose, avec des acteurs d'une maîtrise et d'un souffle étonnants, applaudis à tout rompre par un public de connaisseurs enthousiastes. Ah, si la décentralisation c'est cela, si c'est ce metteur en scène qui rassemble les plus grands noms, les meilleurs élèves du Conservatoire de Besançon (comme Roselyne Sarazin, Martine Froment et Pierre Simon) et qui offre aux Franc-Comtois admiratifs et reconnaissants aussi bien que ce qui se fait à Paris, à Avignon, au Berliner Ensemble des grandes années, alors vive la décentralisation, et vive le changement !

GASTON BORDET



Michel Vitold et Maria Casarès dans « les Possédés », à Besançon.

Livres : du côté du clan des parturientes ou l'envers de la guerre

« Les Enfants de l'hiver » par Dea Trier Morch, traduction de Danièle Rosadoni - Denoël - Gonthier

Un hôpital danois, des femmes enceintes, l'approche de Noël : image traditionnelle d'une nativité heureuse, pense-t-on. Des femmes très jeunes, d'autres moins jeunes bavardent dans ces chambres de dix, lisent des romans-photos, regardent la télévision, reçoivent leurs maris, tout cela ponctué de passages de sages-femmes, de médecins, d'infirmières. Mais l'atmosphère est plus lourde qu'à l'accoutumée, les femmes restent ici des semaines entières sous surveillance médicale, la naissance a perdu son aspect lisse et facile de nativité d'image d'Epinal : nous sommes dans le service des naissances à haut risque de l'hôpital. Diabétiques, primipares de plus de quarante ans, toutes vivent une tragédie, avant, pendant, et après la naissance. Une solidarité se crée entre elles, qui tient au désir identique de mettre au monde cet enfant, malgré le risque, à une sorte de courage biologique partagé, au temps qu'il faut passer ensemble, loin de l'homme et de l'activité du dehors. Une amitié féminine du corps, de l'expérience de femme, que seules les femmes connaissent, le clan des femmes qui accouchent.

Les différences d'âge et de naissance disparaissent, les différences de culture et de milieu social, de patrie, de nationalité et de langage sont effacées. Habiba, la petite Turque qui ne parle qu'un tout petit peu le danois, trouve en Marie une amie et une traductrice instinctive de sa souffrance et de ses besoins. Toutes découvrent l'identité biologique des femmes, parce qu'elles sont ensemble, pendant de longues semaines, à courir le même risque et à désirer le même enfant. C'est en quelque sorte l'envers de la guerre, l'effort désespéré de créer la vie, expérience de la violence qui est celle des femmes, alors que rôde sans arrêt la mort qu'elles affrontent pour elles et pour l'enfant.

Aucun grand mot cependant dans cette chronique. Aucun grand sentiment étalé. Les femmes ne sont pas dialectiques, la guerre qu'elles livrent à leur corps, elles la livrent avec la simplicité de ce qui leur semble naturel. Le sexe de la vie découvre sans emphase que la mort et la souffrance lui sont proches, avec une sorte de légèreté qui fait sa force. Et voilà Olivia se préoccupant essentiellement que le jour de sa césarienne tombe bien le jour anniversaire de son beau-père ou Marie, malgré l'interdiction, se bourrant de chocolat. Cette absence d'histoire dans le drame, c'est cela qui frappe le plus avec toute cette terrible misère des nouveau-nés anormaux ou prématurés qui sont les enfants de l'hiver « condamnés à survivre ». La précarité de la vie humaine apparaît alors : tant d'enfants meurent le premier jour. Après la naissance, c'est l'angoisse de la survie, minute après minute, de cette pesée dont tout dépend, de cette jaunisse tragique. Le service à haut risque présente comme un miroir grossissant toutes les misères de l'enfantement.

Et puis, il y a les hommes. Ils sont loin, et pas toujours très compréhensifs, comme celui que la « chambrée » a surnommé Olfert le Terrible, qui oblige sa femme, pour sa convenance à lui, pour la survie financière de leur entreprise, à quitter le service à haut risque où elle devrait rester attendre son enfant, pour rentrer à la maison. « Ça me dégoûte de vous voir vous prélasser ici... et sur le dos des contribuables », dit-il. D'autres sont angoissés, inquiets. Malgré tout : exclus. La violence d'Olfert vient sans doute de là : il hait ce gynécée où les femmes apprennent l'amitié et la solidarité. Dans ce Danemark que nous ne connaissons que si peu et qui apparaît propre, gai, sympathique et communautaire, avec ses journaux, ses syndicats, ses petits déjeuners copieux de pain noir et d'œufs sur le plat, toute cette vie particulière dont les conversations et les anecdotes nous apportent l'écho étouffé, nous découvrons une fois de plus l'universalité du pouvoir de mettre l'enfant au monde qui est la grande aventure féminine. « Les Enfants de l'hiver » rappellent alors aux femmes leur fierté avec cette conclusion : « Il est toujours important pour une femme de parler de son accouchement. C'est la grande expérience de sa vie... Pendant des siècles, on a écarté cette expérience commune à toutes les femmes. On l'a réduite à n'être que du commérage secret..., envahie de confusions, de tabous, de superstitions. Maintenant que les femmes acquièrent une conscience plus grande de leur condition, cette image est en train de se transformer. » Une autre image que la poussée du féminisme modifie lentement : qui s'en plaindrait ?

MICHELLE COQUILLAT

Jazz : les musiciens de traverses

Les frontières au sein de la musique moderne sont devenues heureusement très perméables, et seuls les maniaques des étiquettes s'en plaindront. L'occasion est donc belle, pour des musiciens éclectiques, d'entraîner, par exemple, le public de la musique dite contemporaine vers le jazz et les amateurs de jazz vers Kagel, Aperghis, etc. Ces noms pas au hasard, puisque le percussionniste Jean-Pierre Drouet, avec son trio le Cercle, leur consacre les concerts de mai-juin de « Musique vivante » (notamment le 2 juin au Festival de Saint-Denis et du 8 au 11 juin à Bagnolet).

Voilà pour le côté recto. Au verso, Drouet, jazzman, a joué le 11 mai avec un autre transfuge, Michel Portal, et John Surman, Lubat, Evan Parker à la Maison des arts de Créteil. Puis il récidivera en quatuor, le 21 mai, à la M.c. André Malraux de Reims (il y aura aussi, du 20 au 23, Texier, Lockwood, Tuxedo Moon, Mike Westbrook, Willem Breuker, etc.) : pendant trois jours, les authentiques marginaux vont prendre le pouvoir sous le beau label de « Rencontre des musiques de traverses ».

S.R.

Œuvre au noir

Depuis sept ans, le Festival de jazz d'Angoulême constitue l'un des principaux rendez-vous des musiciens français. C'est encore le cas cette fois, du 17 au 23 mai. Tusques, Boni, Levaillant, Tamia, Bourde, Solal disputent en effet la vedette à des musiciens américains de la taille de Lee Konitz, Sonny Terry, Betty Carter, Barre Phillips et au meilleur jazzman africain : Dollar Brand, alias Abdullah Ibrahim, pianiste et ex-protégé d'Ellington, compositeur du très inspiré « African marketplace » (Elektra), tout plein des couleurs et des odeurs du continent noir.

Une partie au moins des musiciens français invités à Angoulême ne sont guère dépaysés : les musiciens (Condouant le guitariste, Jean-Marie le pianiste) et groupes (Fall Frett, Difé, etc.) guadeloupéens et martiniquais, à qui le Festival consacre une journée antillaise. Ceux-là retrouvent sans peine l'africanité littéralement essentielle de toutes les musiques noires.

S.R.

CHANGEMENT

Un musée vraiment nouveau

Procurez-vous une école communale désaffectée, farcissez d'artistes contemporains, liez avec une équipe enthousiaste et vous obtiendrez un lieu délicieux : le Nouveau Musée de Villeurbanne

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

UN musée qui s'ouvre commence toujours par un cocktail. Le Nouveau Musée de Villeurbanne, ouvert depuis vendredi dernier, s'en est gourmandement offert trois. Autant de recettes à retenir. Premier cocktail, dénommé « fric » : prenez de l'argent public au ministère du Travail, au ministère de la Culture et à la mairie la plus proche ; prenez des liquidités à la Caisse d'épargne et dans quelques banques ; soutirez du « pognon » à quelques entreprises privées, genre Locatel ou Placoplâtre ; mélangez le tout et vous obtenez un financement inédit.

Deuxième cocktail, baptisé « espace » : procurez-vous une école communale désaffectée, vieille de cent vingt ans ; jetez dedans une équipe de six personnes (1) pleines de courage et d'imagination ; ajoutez-y quelques artistes contemporains d'origines diverses (2) ; agitez l'ensemble pendant quelques semaines et vous obtenez un lieu délicieux, spacieux, éclaté, blanc et coloré. Troisième cocktail, intitulé « inauguration » : choisissez un ministre de la Défense (3), quelques députés, quelques conseillers généraux ; saupoudrez d'un représentant du ministère de la Culture et de quelques dirigeants d'entreprises ; pressez par-dessus des curieux par centaines ; en mélangeant, vous obtenez un bain de foule et un événement national.

Le « barman » turbulent de cette singulière opération se nomme Jean-Louis Maubant. Professeur, homme de terrain de l'action culturelle, il fut successivement administrateur de la Comédie de Saint-Etienne, directeur de la maison de la culture du Creusot, animateur du festival estival de Sail-sous-Couzan (Loire) et directeur de l'Espace lyonnais d'art contemporain. Amateur de théâtre, il est surtout fou d'arts plastiques. Plus précisément : d'art contemporain, de créations en train de se faire. Dans ce domaine, jusqu'au 10 mai, le terrain était quasiment vierge, surtout en province.

Tout était à faire, à inventer. Quelques villes, à leur propre initiative (Grenoble, Marseille), disposaient d'un musée consacré à l'art d'aujourd'hui, mais c'étaient là belles exceptions. L'Etat s'en désintéressait sans mauvaise conscience excessive. Bref, l'avenir était sombre en Giscardie miséreuse. Que faire ? Maubant retroussa ses manches et se mit à rêver : pourquoi ne pas créer, malgré tout, un musée d'art contemporain en région lyonnaise ? Dans son esprit, il ne s'agissait pas de se doter d'une vitrine de plus, d'un de ces garages où l'on se contente d'accueillir sans raison ni passion des artistes confirmés que la mode du moment a consacrés. Il s'agissait d'imaginer une structure qui suscite la création, l'aide et permette toutes les confrontations possibles d'artistes entre eux et d'artistes avec le public.

La réflexion accoucha de l'action : en 1978, entouré de quelques Lyonnais convaincus, Maubant fonda le Nouveau Musée, association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Dans un premier temps, deux colloques organisés par l'association amenèrent à Lyon des conservateurs de musée venus de New York, Eindhoven, Zurich, Aix-la-Chapelle... et leur expérience. Dans un deuxième temps, le Nouveau Musée, sans murs, sans collections, avec une simple équipe de bénévoles, procéda à quelques tests sur le terrain : en 1980 et 1981, il invita des artistes et organisa des expositions - interventions dans des lieux prêtés.

Au cours de cette préfiguration active, le Nouveau Musée eut à se colleter avec une difficulté épineuse : comment financer un musée d'art contemporain dans un pays où l'Etat boude ce genre d'établissement ? Réponse unique et pragmatique : trouver chez des mécènes privés l'argent que les pouvoirs publics ne voulaient pas donner. Chance historique : au moment où Maubant et ses amis cherchaient des solutions, se fondait l'A.d.m.i.c.a.l. (Association pour le développement industriel et commercial) ; puis, survenait l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, et, dans la foulée, arrivait la loi de finances 1982 portant de 1 % à 3 % la part de revenu déductibles des sommes imposables pour les particuliers effectuant des dons à des associations reconnues d'utilité publique. Jacques Rigaud, président de l'A.d.m.i.c.a.l., pouvait dire : « Le mécénat est une voie par laquelle on peut inventer. » Et Jean-Louis Maubant pouvait lui répondre : « Chiche !»

Multipliant les sources de financement, additionnant les aides publiques et les mécénats privés, le Nouveau Musée a donc fini par s'installer dans une ancienne école fournie par la ville de Villeurbanne : ce mélange, déjà souvent concocté à l'étranger, constitue une première en France. Le jour de l'inauguration, tout le monde était satisfait : le maire de Villeurbanne, Charles Hernu, qui voit d'un bon œil naître une institution culturelle qui n'a pas coûté une fortune aux contribuables ; le représentant du ministre de la Culture, Michel Troche, qui a l'intention de « couver » l'expérience ; le président du Nouveau Musée, Robert Brochier, industriel lyonnais, qui voudrait voir arriver la fin de « l'ignorance mutuelle » entre les milieux économiques et les milieux culturels, et entend prouver que le mécénat peut donner une « dimension culturelle » aux entreprises.



Pascal Lebrun





Charles Hernu entouré de Jean-Louis Maubant et Michel Troche à l'inauguration.

Reste à savoir si l'originalité du Nouveau Musée s'arrêtera à diversification de son financement.

— L'UNITE : Alors, ce Nouveau Musée ? Un musée de plus ou un musée vraiment nouveau !

— JEAN-LOUIS MAUBANT : L'idée de départ est de mettre en place une structure indépendante et professionnelle. La multiplicité même des origines du financement assure notre indépendance. En même temps, elle nous oblige à être financièrement responsables : toute erreur de gestion serait fatale. Et l'existence d'un budget variable nous amène à être inventifs, à ne pas nous contenter d'un fonctionnement tranquille et routinier. Nous sommes condamnés à la souplesse, aux rebondissements : cet aiguillon permanent nous préservera de tous les risques d'assoupissement.

Professionnellement, un lieu n'existe pas à travers une simple programmation plus ou moins hétéroclite. Il a besoin de durée et de cohérence, l'action culturelle me l'a enseigné. A quoi sert un musée ? Quelle est sa mission ? Jusqu'à maintenant trop de musées, même les musées consacrés à l'art contemporain, ont fonctionné sur un schéma statique : le conservateur se contente d'illustrer son propre discours sur l'art à travers les œuvres des autres. Au Nouveau Musée, nous avons décidé d'inverser la vapeur : ici, ce sera l'artiste qui sera le moteur ; ici, le musée ne sera plus un réceptacle d'œuvres terminées, il sera d'abord un outil de création. Ici, nous allons inviter un artiste pendant un an et lui dire : « Voilà, vous disposez d'un lieu, des conservateurs sont à votre service, faites ce que vous voulez. »

La plupart des musées « modernes » s'en tiennent à la production de catalogues somptueux ou de compilations-rétrospectives. Le Nouveau Musée a choisi l'expérimentation et la création comme modes de fonctionnement. Ce faisant, nous avouons une vocation pédagogique...

— C'est-à-dire ?

— Nous partons d'un constat : les arts plastiques souffrent de sous-information. D'une double sous-information : celle des artistes et celle du public. En France, les créateurs plasticiens vivent en bocal, se croient les meilleurs du monde et ignorent tout de ce qui se passe depuis 1945 dans le reste de l'univers. Et j'ai pu me rendre compte, en faisant passer des examens d'entrée dans les écoles des beaux-arts, que la connaissance de l'art chez les jeunes s'arrête à Dali ou à Picasso, au mieux à Magritte s'ils sont issus d'un milieu bourgeois.

Cette ignorance générale est productrice d'un certain terrorisme : au concert, au cinéma ou au théâtre, personne n'ose affirmer d'une œuvre contemporaine que « c'est de la merde » ; devant une œuvre plastique, tout le monde croit pouvoir asséner sa vérité et décréter qui est « fumiste » et qui ne l'est pas.

Si le Nouveau Musée veut faire œuvre utile, il doit s'atteler à remonter la pente, à combler les ignorances en multipliant les rencontres entre les créateurs et le public, les confrontations entre créateurs.

— Quels créateurs ? Les Français ? Les « régionaux » ? Les étrangers ?

— Nous n'avons pas l'intention de tomber dans le travers de la plupart des musées : le cloisonnement. C'est encore une maladie propre à la France. Résultat : à force d'être chauvins et sectaires, à force de fermer les portes aux autres, nous avons fini par être pratiquement absents des grandes expositions internationales. Pour compenser, nous avons foncé tête baissée dans l'illusion du régionalisme... Comme si c'était la spécificité d'un chef-lieu de canton comme lieu de naissance qui faisait la valeur d'un artiste ! Comme si le mode d'expression « arts plastiques » n'était pas un langage international !

Pour son inauguration, le Nouveau Musée accueille, délibérément confrontés, deux Anglais, un Américain, deux Français et huit « régionaux » (2). Il continuera sur cette voie, sans aucun ostracisme. Parce que c'est la réalité de l'art vivant : il se fait partout, pas seulement à Villeurbanne ou dans les environs. ●

(1) Autour du directeur, Jean-Louis Maubant : deux conservateurs, une bibliothécaire, une responsable du secteur « mécénat » et une secrétaire.

(2) Un Anglais : Tony Cragg ; deux Américains : Peter Nadin et Jenny Holzer ; deux Français : Christian Boltanski et Daniel Buren ; huit « régionaux » : Stéphane Braconnier, Claude Cognet, François Perrodin, Jean Piton, Denis Paufique, Gilles Lecoffre, Totem et Philippe Favier.

(3) Il s'agit évidemment de Charles Hernu, maire de Villeurbanne et vice-président du Nouveau Musée.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325